

Rapport de gestion

Exercice 2023



Proconseil Sàrl

Avenue des Jordils 3
Case postale 1080
1001 Lausanne

www.prometerre.ch

Impression : Ideaprint

Edition : Proconseil Sàrl

Textes : collaboratrices et collaborateurs de Proconseil

Photos : ©Proconseil et externes

Table des matières

Introduction	1
Partie 1 : Activités de vulgarisation objets d'une délégation du Canton	3
1. Acquisitions de références de base et développements de prestations.....	3
1.1. Réseaux d'observation.....	3
1.2. Groupes de travail et commissions techniques	3
1.2.1. Flavescence dorée, <i>drosophila suzukii</i> , Vitiswiss	4
1.2.2. Plan phyto VD	4
1.2.3. Commission technique Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF)	4
1.2.4. Paquet Lait VD	5
1.2.5. Mise en place de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Boutefas-Jambon de la Borne	5
1.3. Expérimentation à la ferme.....	5
1.3.1. Essais en viticulture	5
1.3.2. Essais variétaux de céréales sous conduites PER, extenso et bio	6
1.3.3. Essais blé-féverole	6
1.3.4. Répulsifs alternatifs pour les corneilles.....	6
1.3.5. Colza, essai variétal en extenso	7
1.3.6. Essai du projet « Colza durable ».....	7
1.3.7. Analyses de sève et oligoéléments.....	7
1.3.8. Projet Maïs net (collaboration avec Swiss Granum).....	7
1.3.9. Dérobées, couverts végétaux hivernants et plantes relais (méteils).....	8
1.3.10. Essais sur luzerne.....	8
1.3.11. Essais de lutte contre les chardons des champs sur les estivages.....	9
1.4. Réseaux d'exploitations pilotes.....	9
1.4.1. Projet Conseil énergétique pour l'agriculture romande (CEPAR)	9
1.4.2. Projet affouragement réduit en protéines.....	10
1.4.3. Essai de valorisation du lisier	10
1.4.4. Vitrine d'utilisation de co-produits chez les vaches laitières	10
1.4.5. Affouragement de tourteau de colza dans la filière Gruyère AOP.....	10
1.5. Développement de prestations et formation continue des conseillers	11
1.5.1. Développement de prestation en microferme et agriculture urbaine.....	11
1.5.2. Prestations dans le domaine de la commercialisation des produits	11
1.5.3. Développement de prestation en approvisionnement en eau.....	11
1.5.4. Lutte contre l'aulne vert.....	12
1.5.5. Formation continue des conseillers et conseillères	12
2. Communication, transfert de connaissances, publications et renseignements	12
2.1. Communication multimédia.....	12
2.1.1. Site internet	12
2.1.2. Réseaux sociaux.....	13
2.1.3. Plateformes de vidéos et podcasts.....	13
2.1.4. Réactivité et partage d'informations en direct.....	14
2.2. Rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles	14
2.3. Conseils de saison	14
2.3.1. Viticulture et œnologie	14
2.4. Rédaction d'articles pour la presse spécialisée.....	15
2.5. Gest'Alpe info.....	15
2.6. Organisation d'événements et manifestations	15

2.6.1.	InnoVino : journées d'informations viticole & œnologique	16
2.6.2.	Démonstrations en viticulture	16
2.6.3.	Journée technique des grandes cultures et herbages.....	16
2.6.4.	Journée Swiss No-Till Romandie.....	17
2.6.5.	Salon des alpages	17
2.6.6.	Journée des alpages du Jura Vaudois.....	17
2.6.7.	Journée technique des microfermes.....	18
2.7.	Séances des groupes d'études	18
2.7.1.	Informations 3.5% de SPB sur TA	19
2.8.	Visites d'alpages.....	20
2.9.	Création et animation de groupes d'intérêts	20
2.9.1.	Groupe Progrès Sol.....	20
2.9.2.	Sol Vie Vaud	21
2.9.3.	Pomme de terre.....	21
2.9.4.	Vache mère	22
2.9.5.	Homéopathie	22
2.9.6.	Microfermes	22
2.9.7.	Valorisation de la laine	22
2.9.8.	Valorisation de la viande des Ormonts	23
2.9.9.	Protection des eaux.....	23
2.10.	Cours sur inscription	23
2.11.	Renseignements clients (courriels, téléphones)	23
3.	Conseils technico-économiques	24
3.1.	Soutien administratif	24
3.2.	Reconversion à l'agriculture biologique	24
3.3.	Appui aux exploitations en difficulté	24
3.3.1.	Activités de la cellule AGRIDIFF	24
3.3.2.	Programme de formations sur la thématique du soutien.....	25
4.	Soutien au lancement de projets collectifs	26
4.1.	Formalisation de l'idée et organisation du projet.....	26
4.2.	Montage de projets de filière avec les partenaires	26
5.	Projets cofinancés par l'OFAG ou d'autres bailleurs de fonds	26
5.1.	Projets 77a	26
5.1.1.	Agriculture et pollinisateurs.....	26
5.1.2.	PestiRed	27
5.1.3.	Agro4esterie	27
5.1.4.	RésOsem	27
5.1.5.	Projet RISC : adaptation de l'exploitation agricole aux changements climatiques.....	28
5.2.	Autres projets.....	28
5.2.1.	Projet « <i>Berlandieri</i> for the future »	28
5.2.2.	Projet « Recueil de fiches techniques sur les caractéristiques agronomiques et œnologiques des principaux cépages résistants aux maladies fongiques »	29
5.2.3.	Projet BasePhyto	29
5.2.4.	Ferme laitière bas carbone	29
5.2.5.	Projet microferme « AperSu »	30
5.2.6.	Projet de vulgarisation « Bulletin d'irrigation »	30
5.2.7.	Projet « Les Communs ».....	30
Conclusion	Conclusion.....	31

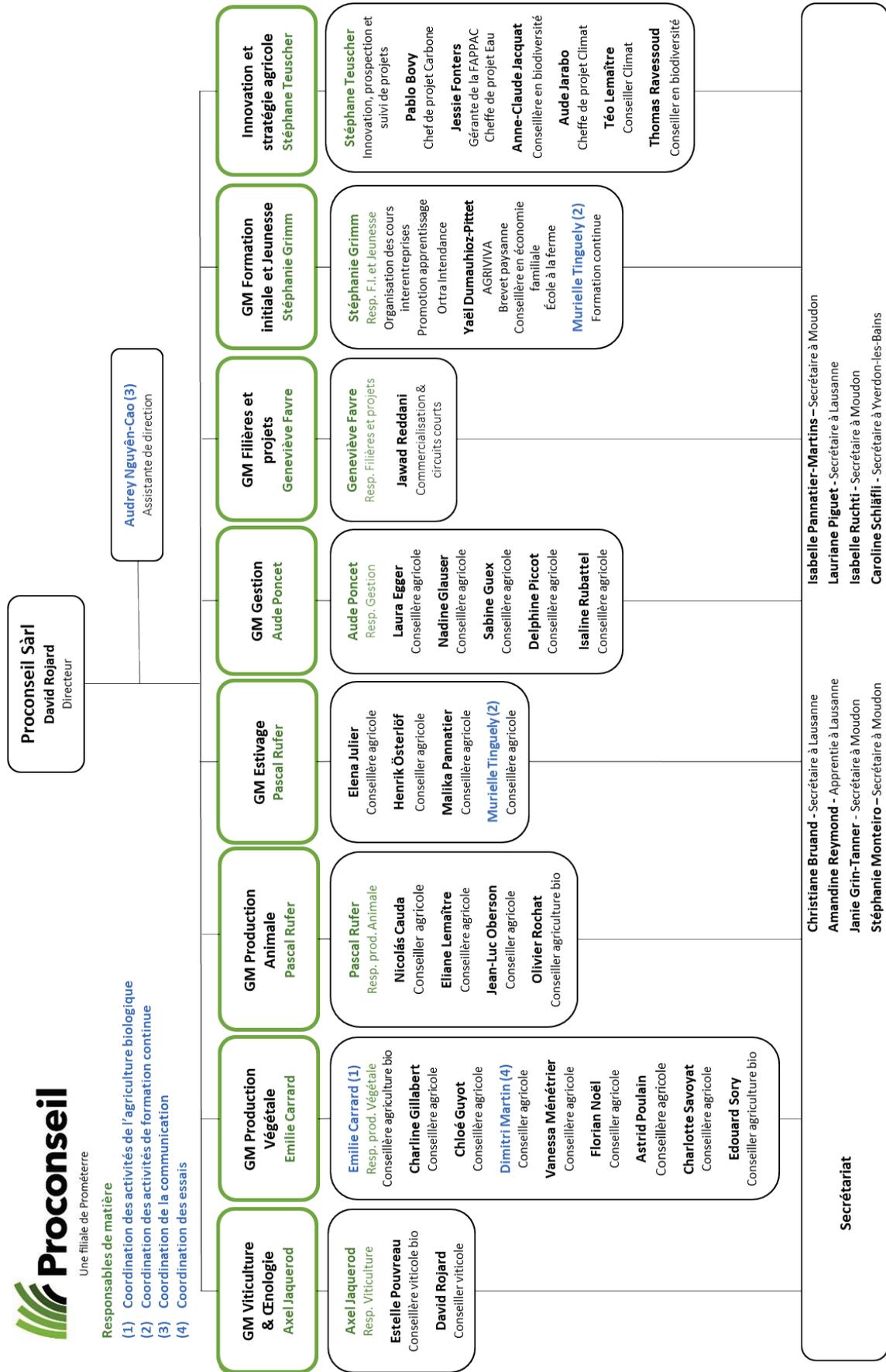
Partie 2 : Activités de Proconseil non comprises dans le mandat de vulgarisation	32
6. Conseil individuel et collectif	32
6.1. Viticulture	32
6.1.1. Etudes économiques viticoles	32
6.2. Production végétale	32
6.3. Production animale et fourragère	33
6.4. Plans d'exploitation d'alpage	33
6.5. Projets et bilan d'approvisionnement en eau	33
6.6. Constructions rurales.....	34
6.7. Gestion (budgets, terminologie, audits, etc.).....	34
7. Autres mandats.....	35
7.1. Programme AgrEauConseil.....	35
7.2. Vulgarisation biodiversité.....	35
7.2.1. Infrastructure écologique (IE)	36
7.2.2. Flore accompagnatrice des cultures.....	36
7.2.3. Mesure « Haute Biodiversité » (anciennement mesures avifaune)	37
7.2.4. Vulgarisation et formation biodiversité	37
7.3. Plan climat vaudois	38
8. Soutien à l'exécution de projets collectifs.....	38
8.1. Projet de développement régional agricole (PDRA)	38
8.2. Autres projets collectifs à l'échelle régionale.....	39
9. Secrétariat/gérance pour tiers.....	39
9.1. Fondation du Conservatoire Mondial du Chasselas.....	40
9.2. Fondation Sauvetage Faons Vaud.....	40
9.3. Fédération des Associations pour la Promotion des Projets Agricoles Collectifs (FAPPAC)	40
9.4. Marché paysan.....	41
9.5. Agriviva	41
9.6. Ecole à la Ferme	41
9.7. Commissions de formation professionnelle (CFP)	42
9.8. Promotion des métiers/Salon des métiers	42
10. Enseignement.....	42
11. Comptes	43
1.1. Pertes et profits	43
1.2. Bilan	44
1.3. Annexe.....	45
1.4. Emploi du résultat.....	46
2. Organes et personnel.....	47
1.1. Organes	47
1.2. Infrastructures.....	47
1.3. Personnel.....	47
1.3.1. Mutations internes	47
1.3.2. Engagements	47
1.3.3. Départs.....	48
Perspectives	49

Introduction

Proconseil Sàrl, filiale de Prométerre en charge de la vulgarisation agricole et viticole pour le canton de Vaud, propose aux exploitations vaudoises un service de conseils technico-économiques, de publications techniques ainsi que des formations continues. Les conseils peuvent être individuels ou collectifs et permettent de répondre aux problématiques actuelles de l'agriculture et à son évolution.

Pour assurer son cœur de métier, l'équipe de Proconseil est interdisciplinaire avec des conseillères et conseillers répartis dans plusieurs groupes de matières selon leurs spécialités. Elle garantit ainsi que toutes les filières agricoles soient représentées et que les conseils soient adaptés aux divers modes de production et cahiers des charges, en particulier PER, IP-Suisse, BioSuisse et Demeter. Ces groupes de matière ont tous un responsable, permettant ainsi une bonne coordination et de la réactivité entre les collaborateurs de chaque spécialisation. Il s'agit des productions animale et fourragère, végétale, viti-cœnologique, de l'estivage, la gestion, la formation ainsi que les filières et projets agricoles (transformation, commerce et nouveaux marchés). Proconseil dispose également de chefs de projets qui travaillent sur les thématiques de durabilité et d'adaptation au climat en intégrant la préservation des ressources eau et biodiversité. Les dossiers d'exploitations diversifiées peuvent être traités à l'interne grâce à la collaboration entre les différentes matières, délivrant ainsi au client un rapport complet selon ses demandes.

Pour rester au plus près des exploitantes et exploitants qui font appel à ses services, Proconseil est présente sur plusieurs sites répartis dans tout le canton (Lausanne, Moudon, Yverdon et Aigle). Chaque site est mixte et rassemble stratégiquement des personnes de compétences complémentaires. Dynamique, l'entreprise participe aussi à des activités organisées par des partenaires du monde agricole, à échelles cantonale et nationale.



Partie 1 : Activités de vulgarisation objets d'une délégation du Canton

1. Acquisitions de références de base et développements de prestations

L'acquisition de références agronomiques est essentielle pour fournir un appui de qualité aux agriculteurs et les conseiller dans leurs pratiques en toutes saisons. Outre la montée en compétence des collaboratrices et collaborateurs, elle ouvre des perspectives de nouvelles solutions appuyées par des relevés et observations de terrain. Ces données techniques relevées d'une année à l'autre sont comparées aux connaissances précédemment acquises et au comportement des modalités étudiées sur le long terme, dans des conditions pédoclimatiques locales. Pour ce faire, Proconseil dispose de plusieurs leviers détaillés ci-après.

1.1. Réseaux d'observation

Dans les réseaux d'observation, des exploitants accompagnés par des conseillers répartis dans tout le canton sont chargés d'effectuer des relevés d'informations de terrain hebdomadaires ou bimensuels. Les observations se font pour les paramètres de développement des plantes, des effectifs de ravageurs, sans oublier l'évaluation des maladies. Comme chaque année, de nombreux relevés ont été effectués dans des parcelles d'herbages, de grandes cultures et de vignes.

Durant la campagne 2023, les conseillers de l'équipe production végétale ont suivi une vingtaine de parcelles de cultures de colza, de blé, d'orge et de pois de printemps. Les résultats d'observation sont transmis à la station de protection des plantes (SPP) de la Direction Générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) de Grange-Verney pour une mise en valeur centralisée à l'échelle de la Suisse romande. Ils sont également diffusés par le biais des bulletins grandes cultures et herbages. Pour Proconseil, ces données servent de support lors de l'animation de visites de cultures et autres séances d'information.

Dans le vignoble, des relevés par les vigneronnes et les conseillers sont organisés pour assurer une rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles au plus proche des conditions observées sur le terrain. Certains relevés sont ensuite intégrés dans l'outil Agrométéo. Ces relevés concernent principalement les maladies fongiques, ravageurs (vers de la grappe et *drosophila suzukii*) et la phénologie de la vigne. La maturation des oospores est également suivie, afin de compléter le suivi réalisé par Agroscope et ainsi favoriser l'utilisation du modèle mildiou d'Agrométéo.

En collaboration avec l'Association pour le Développement de la Culture Fourragère ([ADCF](#)), les stades phénologiques des prairies ont été observés sur des parcelles situées à tous les niveaux d'altitude et dans toutes les régions du canton.

1.2. Groupes de travail et commissions techniques

Dans les groupes de travail, les conseillères et conseillers, en partenariat avec les acteurs du développement agricole (centrale de vulgarisation, stations de recherches, hautes écoles spécialisées, services de l'Etat et partenaires privés) se rassemblent autour d'une thématique précise et réfléchissent ensemble sur des projets de dimension régionale, cantonale ou nationale.

1.1.1. Flavescence dorée, *Drosophila suzukii*, Vitiswiss



Drosophile *suzukii* sur pinot noir ©Proconseil

Les conseillers viticoles, du fait de la responsabilité du conseil phytosanitaire et des tâches de vulgarisation, sont présents dans différents groupes de travail, tant vaudois que nationaux. Ainsi, ils sont actifs au sein des commissions techniques de VITI^{plus} et Vitiswiss. Proconseil est également représentée dans le groupe d'échange national sur la flavescence dorée et les groupes de rédaction des fiches techniques en viticulture et en œnologie d'Agridea.

En 2023, la prospection « flavescence dorée » qui a été réalisée a permis d'éliminer de nombreux ceps atteints de bois-noir, une maladie dont les symptômes sont identiques, permettant ainsi d'assainir le vignoble. Des formations spécifiques pour les producteurs ont été réalisées et des prospections effectuées par les conseillers. L'équipe viticole a également contribué à la mise au point et la diffusion d'une application visant à faciliter le signalement de ceps suspects, projet mené principalement par le canton de Vaud. Cette maladie de quarantaine représente un enjeu important pour ce qui concerne la limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires, raison pour laquelle un accent particulier est mis sur cette thématique.

Nous recevons régulièrement des demandes pour participer à des groupes thématiques ponctuels sur ce sujet.

1.1.2. Plan phyto VD

Le Plan Phyto Vaudois s'adapte aux évolutions de la politique agricole. Pour rappel, Proconseil, en plus de l'élaboration des mesures pour la viticulture et les grandes cultures s'occupe de la coordination et de la mise en forme des mesures pour toutes les filières concernées. En 2023, le groupe technique d'accompagnement de ce programme s'est réuni pour proposer de nouvelles mesures et des adaptations pour les existantes pour un total de 16 mesures. En 2024, ce sont 22 (+6) mesures qui seront proposées aux exploitants vaudois, toutes filières confondues. Elles ont pour but d'accompagner et de soutenir les mesures fédérales de politique agricole avec des nouvelles possibilités pour le non-recours aux produits phytosanitaires ou la mise en place de méthodes innovantes de protection des cultures. Pour la viticulture, une nouvelle mesure visant notamment à installer une couverture végétale sous les ceps a été élaborée et mise au catalogue.

La multiplication des mesures depuis le lancement du projet et leur déploiement sur le terrain se fait par des actions de vulgarisation (séance d'hiver, visite de culture, etc.) et témoigne du succès du projet. Les mesures sont de plus en plus nombreuses et leur imbrication dans celles de la PA24 souvent complexes. Des fiches techniques à destination des exploitants ont été élaborées pour compléter la brochure. Elles résument les mesures et les inscriptions en fonction des pratiques.

1.1.3. Commission technique Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF)

La commission technique ADCF romande se réunit plusieurs fois par année afin d'échanger sur divers sujets d'actualité : fiches techniques, essais fourragers, journées terrain, etc. Elle organise tous les ans la journée herbagère ADCF qui s'est déroulée le 24 août 2023 à Grangeneuve. Cette année le sorgho et les autres plantes fourragères ont été le thème principal, avec la publication d'essais venant d'Agroscope, de Grangeneuve et de Proconseil. Le public visé (conseillers, semenciers) était au rendez-vous avec une participation de 25 personnes, qui a également pu visiter un essai variétal semé sur place.

Une deuxième journée a eu lieu le 14 décembre, sur la thématique de l'appréciation de la qualité des fourrages et leur valorisation.

1.1.4. Paquet Lait VD

Le programme s'est poursuivi en 2023 et a été reconduit par le Canton pour les années 2024 et 2025, sans changement dans le règlement. Ainsi les 93 exploitations qui participent au programme ont reçu la contribution de base de CHF 1'000.- par exploitation, ainsi que CHF 100.- par UGB vache laitière. Une contribution supplémentaire a été proposée aux exploitations qui font des efforts particuliers de réduction d'achats de concentrés (contenant maximum 12 % ou 18 % de protéines). Cette dernière a eu un succès mitigé au vu des contraintes supplémentaires qu'elle implique.

1.1.5. Mise en place de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Boutefas-Jambon de la Borne

Suite à l'obtention de l'AOP en 2022 pour le Boutefas et le Jambon de la Borne, la filière s'est développée en 2023. En collaboration avec le comité de l'Interprofession de la Charcuterie AOP et la DGAV, la porcherie de Grange-Verney a été la première certifiée par l'Organisme intercantonal de certification (OIC), pouvant ainsi livrer les premiers porcs gras dans la filière AOP. Deux autres porcheries vaudoises ont été certifiées en 2023, afin de développer la filière et pouvoir répondre à la demande croissante de la part des bouchers. Proconseil a apporté sa participation pour le perfectionnement de la check-list de contrôle, le conseil et la préparation avant le contrôle auprès des fermes.

1.2. Expérimentation à la ferme

Il s'agit de la mise en place d'essais dans des conditions réelles d'exploitation. Les essais sont installés en collaboration avec l'agriculteur, sur ses parcelles. Les modalités sont agencées en bandes dans les parcelles en fonction du matériel disponible. Chaque essai est supervisé par un conseiller et fait l'objet d'un rapport détaillé. Ils sont répétés sur plusieurs sites vaudois, permettant ainsi de tenir compte de la diversité topographique et climatique des régions vaudoises tout comme une répétition des modalités. Leur réimplantation d'une année à l'autre permet d'affiner les connaissances sur les tendances d'efficacité et/ou de croissance. Une trentaine de parcelles ont ainsi été suivies en 2023, de l'implantation jusqu'à la récolte pour différentes modalités. Les rapports d'essais sont publiés sur le site internet dans une page dédiée : www.prometerre.ch/essais et répertoriés sur le site www.pag-ch.ch. Les principales thématiques couvertes en 2023 sont développées ci-après.

1.2.1. Essais en viticulture

Différents essais sont mis en place chez les producteurs, notamment sur les thématiques de l'enracinement (résilience de la vigne), de la taille et des couverts végétaux adaptés aux situations des terrasses.

Une journée de formation sur les engins d'entretien du sol a eu lieu sur le domaine cantonal de Marcellin. D'autres démonstrations de machines « autonomes » ont été organisées grâce à la présence de StevMotion (gagnant du prix de l'innovation Agrovina) dans deux régions du vignoble vaudois. Ces démonstrations ont attiré de nombreux spectateurs et permettent aux producteurs d'appréhender les machines de demain.

Des essais sont aussi en place sur les vignobles de l'Etat en collaboration avec la DGAV.

1.2.2. Essais variétaux de céréales sous conduites PER, extenso et bio

Comme les années passées, Proconseil a mis en place des essais variétaux de céréales en conditions PER et extenso sur une parcelle à Novalles et en conditions bio à Moiry. Ces essais permettent de suivre l'évolution des variétés disponibles en Suisse et celles en devenir, de produire des références techniques, d'étudier l'impact de certains leviers agronomiques sur les cultures de céréales (mélange variétaux, association, type de production, ...). En plus des variétés de la liste, quelques variétés en cours d'homologation ont été testées afin d'avoir des résultats préliminaires en cas d'inscription sur les listes.

L'étude du peuplement (nombre de pieds, nombre d'épis), de la hauteur des pailles, du rendement et du rendement économique permettent à Proconseil d'élaborer des recommandations pour les agriculteurs vaudois et d'observer les tendances de certaines variétés qui sont plutôt à écarter dans nos régions lorsque d'autres sont à favoriser. Enfin, comme observé depuis plusieurs années sur nos essais, il semble que dans nos conditions pédoclimatiques actuelles, il est plus avantageux de cultiver les céréales en Extenso et cela quel que soit la classe de céréales.

1.2.3. Essais blé-féverole

Au cours de l'année, notre initiative d'associer le blé à la féverole dans le cadre d'un essai en contexte d'agriculture biologique a montré des résultats prometteurs en termes de performances agronomiques, de bénéfices environnementaux et de résultats économiques. Cette approche, visant à diversifier les cultures et à améliorer la résilience des systèmes agricoles, a permis de constater une synergie entre ces deux espèces, sans compétition notable pour les ressources, ce qui a favorisé une croissance harmonieuse et un rendement équilibré entre les deux cultures.

Les observations ont révélé que l'association n'affecte pas négativement ni le rendement du blé, ni sa croissance, tout en apportant une valeur ajoutée significative en termes de teneur en protéines du grain : 12.6% pour le blé associé contre 10.8% pour le blé seul. Ce qui s'avère crucial pour la qualité du produit final, surtout lorsque qu'un potentiel déclassé est en jeu. De plus, les avantages économiques, démontrés par une marge brute supérieure de CHF 215.-/ha pour l'association blé-féverole comparée au blé seul, soulignent l'intérêt de cette pratique non seulement pour la durabilité environnementale mais aussi pour la viabilité économique de la culture.

Les résultats encouragent la poursuite de cette approche, avec des ajustements futurs envisagés pour optimiser les bénéfices de cette association, tout en continuant à explorer son potentiel pour une agriculture plus résiliente et durable.

1.2.4. Répulsifs alternatifs pour les corneilles

Les produits utilisés aujourd'hui comme répulsifs en enrobage de semences ne seront plus disponibles sur le long terme. Pour la troisième année, des essais analysent des moyens de lutte alternatifs, que ce soit avec des enrobages ou à travers la mise en place de stratégies culturales. Deux essais distincts ont été implantés en 2023. Le premier avec des produits alternatifs, non-considérés comme produits phytosanitaires mais qui entrent dans la catégorie des substances de base ou sont des produits alimentaires sur une parcelle de maïs. Le deuxième essai visait à étudier l'impact de techniques culturales innovantes dans le maïs et le tournesol. Dans le maïs, un semis de blé en plantes compagnes a été conduit avec succès. Pour le tournesol, les essais commencés ces dernières années visant la mise en place du tournesol dans un couvert de féverole ont été poursuivis avec un accent sur la méthode de destruction avant le semis.

1.2.5. Colza, essai variétal en extenso

Proconseil s'inscrit dans le développement et la consolidation de méthodes alternatives qui visent à maintenir la productivité du colza tout en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires. Afin d'identifier des solutions aux problèmes de la culture du colza, les essais variétaux se trouvaient sur trois sites : Begnins, Vullierens et sur le domaine de Planche Signal à Moudon. Les essais variétaux (variétés classique et HOLL) avaient pour objectif d'examiner le potentiel de rendement des nouvelles variétés de colza et des variétés en devenir vis-à-vis de la pression liée aux ravageurs d'automne (grosse et petite altises) et de printemps (charançons de la tige et méligèthes). Les résultats ont permis d'identifier des variétés ayant un meilleur comportement phénologique, qui pourraient réduire l'impact des ravageurs.

Au vu des conditions poussantes de l'automne 2022, des différences ont pu être observées sur les sites d'essais au sein d'une même variété, notamment sur la biomasse et l'allongement des plantes de colza. En outre, la pression des ravageurs a été très faible sur l'automne et le début de printemps rendant les différences entre les procédés difficiles à observer.

Concernant les rendements obtenus, à Moudon et à Vullierens, les variétés HOLL ont eu les rendements les plus faibles. Les variétés identifiées avec des rendements plus élevés varient en fonction du site.

1.2.6. Essai du projet « Colza durable »

C'est la dernière année du projet « Colza durable » mené par La Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), dont Proconseil est partenaire depuis 3 ans. Ce projet a pour but de vulgariser la pratique du colza avec plantes compagnes et de sensibiliser le monde agricole face aux problèmes d'adventices et de ravageurs dans cette culture, afin de tendre vers une production d'huile indigène plus durable. La Confédération et des partenaires privés telles que les huileries ou l'entreprise Zweifel financent ce projet.

Chaque année Proconseil assure le suivi d'une parcelle de colza associé et la récolte des données du terrain. En 2023, la pression des ravageurs a été faible sur la période de culture et la parcelle conduite en extenso a présenté un rendement convenable. Les plantes compagnes ont bien gelé et la pression adventice était également faible. Ces observations confirment le constat des années antérieures. Les leviers, déjà identifiés par Proconseil depuis plusieurs années, tels que les semis précoces ou les semis associés permettent donc de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, notamment les insecticides.

1.2.7. Analyses de sève et oligoéléments

Deuxième année de suivi d'une parcelle de blé d'automne grâce à des analyses de sève. Cette méthode permet d'évaluer la nutrition de la plante et de cibler au mieux les apports d'oligoéléments en fumure foliaire. L'interprétation des analyses, le choix du bon produit ainsi que la bonne méthode d'application sont trois étapes cruciales qu'il faut encore tester et apprendre à maîtriser. Les résultats de l'année 2023 ne montrent pas de différences significatives entre les procédés.

1.2.8. Projet Maïs net (collaboration avec Swiss Granum)

Le pilotage de la fumure azotée requiert de plus en plus de précision. En effet, les pertes doivent être réduites afin de limiter l'impact environnemental et le prix des engrais prend l'ascenseur. Dans ce contexte et dans une optique de maintien des rendements, Agroscope a mis sur pied une plateforme permettant le pilotage de la fumure azotée dans le maïs, au plus proche des besoins. Les prévisions se basent sur des analyses de sol et des prélèvements Nmin effectués au semis et au stade 4-5 feuilles du maïs ainsi que sur

le rendement prévisionnel. Afin de calibrer le modèle, de nombreuses parcelles ont été mises en place sur tout le territoire suisse. Les parcelles situées dans le canton de Vaud ont été proposées et suivies par Proconseil. Il s'agissait, pour cette troisième année, de consolider les résultats obtenus lors des deux précédentes. Les parcelles suivies comportaient trois zones distinctes :

- l'une conduite selon les habitudes de l'exploitation,
- l'autre sans aucune fumure
- et la troisième selon les prévisions du modèle.

Des prélèvements Nmin ont été effectués dans chacune des zones au semis, au stade 4-5 feuilles du maïs et à la récolte. Les rendements ont également été déterminés dans chaque zone et des analyses effectuées sur la récolte. Toutes ces données serviront à étalonner le modèle et à garantir son efficacité au niveau de l'utilisation de l'azote. Les résultats sont en cours d'analyse chez Agroscope afin de finaliser le projet.

1.2.9. Dérobées, couverts végétaux hivernants et plantes relais (méteils)

4 pratiques ont de nouveau été testées dans le cadre des essais de méteils et dérobées :

- les couverts hivernants (méteils) ont été ensilés sur 2 sites du canton de Vaud (Gland et Method), avec une vitrine de différents mélanges. L'objectif est d'implanter un mélange couvrant sur l'hiver ne nécessitant aucun produit phytosanitaire et peu de fumure, tout en valorisant la pluviométrie hivernale. Majoritairement récolté en ensilage au mois d'avril-mai, une culture de printemps peut être implantée à la suite.
- les couverts hivernants (méteils) récoltés en grain sur un site (Pomy) ont permis de tester différents mélanges adaptés à l'affouragement de bovins d'engraissement. Une nouvelle technique de récolte qui consiste à battre en andain a également pu être testée sur cette parcelle. Malgré la difficulté de récolter la vesce, trop dominante dans les mélanges implantés, cela a permis d'ajuster les mélanges pour l'année suivante.
- les semis de prairies sous couvert de méteils installés sur 2 sites (Marchissy et Orbe). L'intérêt de cet essai est d'implanter une prairie dès l'automne afin de profiter de la couverture hivernale comme protection contre le froid et ainsi espérer une meilleure implantation de la prairie. Ces essais ont montré des résultats plutôt concluants mais la période de fauche du couvert au printemps doit encore être ajustée pour laisser plus de place à la prairie.
- les couverts relais semés sur deux sites (Assens et Pampigny), qui comprenaient différents mélanges tests n'ont pas pu être récoltés au printemps. Les parcelles endommagées à cause de l'automne très humide et des dégâts de machine trop importants lors de récolte de la coupe d'automne.
- L'objectif était de semer un mélange après les moissons et d'en faire deux récoltes, l'une à l'automne et l'autre au printemps suivant (une partie des espèces sont hivernantes).

1.2.10. Essais sur luzerne

Un essai de fumure de luzerne pure a démarré au printemps 2022. L'objectif est de voir la réponse tant quantitative (volume récolté) que qualitative (teneurs en protéines) de la luzerne à une fumure minérale ou organique, avec des produits disponibles dans les campagnes vaudoises.

L'essai est prévu sur les années de récolte 2022-2024. Trois sites sont sélectionnés : deux en culture Bio et un PER. Les conditions d'implantation de la luzerne en automne 2021 ont été particulièrement défavorables (coup de sec automnal après des précipitations estivales incessantes). Les sur-semis, respectivement re-semis du printemps 2022 ont largement échoué au vu de la sécheresse persistante. Deux parcelles

supplémentaires ont rejoint l'essai en 2023. Les premiers résultats intermédiaires ne mettent pas en évidence des différences flagrantes, à suivre encore en 2024 pour en tirer des conclusions définitives.

1.2.11. Essais de lutte contre les chardons des champs sur les estivages

Après 3 ans d'essais (2020-2022) sur 4 alpages différents du canton, Proconseil tire des conclusions en 2023 sur les différentes méthodes de lutte testées contre le chardon des champs. Toutes les méthodes de lutte testées ont un impact positif dans la lutte contre le chardon des champs sur les alpages.

L'application de produits phytosanitaires en plante par plante (ici à la boille à dos) reste la méthode la plus efficace pour lutter contre le chardon des champs. Le stade idéal de traitement (plante à 30 cm, boutons fermés) ne coïncide pas toujours avec de bonnes conditions météo. La lutte contre le chardon des champs doit se faire sur un minimum de 3 ans, avec plusieurs répétitions par année. Dans cet essai, les procédés chimiques n'ont été réalisés qu'une seule fois mais il serait judicieux d'envisager 2 traitements annuels, pour les produits dont la réglementation autorise plus d'une application (bien se renseigner au préalable). Le chardon se développe durant toute la période de végétation, ce qui signifie qu'après le premier traitement, de nouveaux chardons peuvent encore démarrer.

Pour la lutte mécanique, la fauche ou l'arrachage en lune montante démontrent une bonne efficacité. L'arrachage est judicieux en conditions humides.

Des visites d'alpage ou séances de vulgarisation auront lieu pour présenter ce sujet et les résultats de cet essai.



Chardons des champs sur estivage ©J.-F. Dupertuis, Proconseil

1.3. Réseaux d'exploitations pilotes

Sur leur ferme, des groupes de producteurs accueillent des essais à caractère innovant sur plusieurs années. Ils se rassemblent régulièrement pour échanger sur leurs observations respectives. Ces réseaux sont utiles au développement des nouvelles méthodologies de travail et/ou techniques de production. Un spécialiste de la recherche est généralement intégré au groupe pour une participation ponctuelle.

1.3.1. Projet Conseil énergétique pour l'agriculture romande (CEPAR)

La politique énergétique suisse poursuit son développement et des modifications de lois et d'ordonnances sont régulièrement à l'ordre du jour pour répondre aux enjeux climatiques. Un travail d'analyse et de vulgarisation est nécessaire pour informer les exploitants des opportunités et des défis en lien avec l'énergie. Des séances d'information ont été organisées afin de présenter le cadre réglementaire ainsi que les subventions possibles en matière d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables. Les audits énergétiques ne rencontrent pas encore le succès escompté.

Proconseil participe à différents séminaires et ateliers afin de se tenir informé des dernières modifications et des enjeux futurs. Des synergies sont ainsi créées avec d'autres partenaires et organismes actifs dans le domaine de l'énergie.

1.3.2. Projet affouragement réduit en protéines

15 exploitations sont suivies depuis fin 2021, en lien avec le Paquet Lait vaudois. Le but est d'évaluer la faisabilité d'un affouragement réduit en protéines dans les concentrés achetés avec deux paliers de 12 % et 18 % de matière azotée maximum. Le suivi montre que ces paliers sont très restrictifs et que les écarts entre les exploitations sont considérables. L'introduction d'un quota de protéines par année et par vache offrirait plus de flexibilité aux exploitants tout en leur permettant d'atteindre l'objectif de réduction d'achat de protéines hors ferme.

Une mise en valeur a été réalisée en 2023 afin de comparer les exploitations entre elles. Les exploitations qui misent avant tout sur les herbages (pâturage, herbe à crèche ou fourrage conservé) achètent moins de protéine que les exploitations ayant une grande proportion de maïs. Une proportion raisonnable de ce dernier dans la ration permet de sécuriser le stock de fourrage et équilibrer les rations, sans devoir acheter trop de protéines hors exploitation.

1.3.3. Essai de valorisation du lisier

Un essai a été mené début 2023 sur la ferme de Grange-Verney, en collaboration avec l'équipe de la DAGRI. L'objectif était de comparer différentes stratégies d'utilisation du lisier, avec d'une part un épandage important à la sortie d'hiver et après la première coupe (2 x 50 m³), en comparaison avec un épandage fractionné après chaque coupe (4 x 25 m³). L'hétérogénéité de la parcelle ainsi que la sécheresse observée en 2023 rendent difficiles la formulation de conclusions sur cet essai. Il sera toutefois répété en 2024 sur une autre parcelle plus homogène.

1.3.4. Vitrine d'utilisation de co-produits chez les vaches laitières

Une vitrine de démonstration a été installée durant l'hiver 2022-23 sur la ferme de Grange-Verney, en collaboration avec l'équipe de la DAGRI. L'objectif était de mesurer l'évolution des performances zootechniques du troupeau affourragé sur une base de foin, regain et complétement uniquement avec des co-produits agro-alimentaires, en vue de réduire la concurrence alimentaire (feed-food competition). Ainsi des déchets de pommes de terre, de la pulpe de betterave, des drèches de distilleries déshydratées ainsi que du tourteau de colza sont venus compléter les fourrages de base de l'exploitation.

La production laitière a pu se maintenir à la suite du changement de régime, tandis qu'un effet positif a pu être constaté au niveau des teneurs en protéines et matière grasse du lait. Les valeurs de l'urée sont restées stables, ainsi que les cellules du troupeau. Le coût de la complémentation a légèrement baissé, même si les quantités affouragées étaient légèrement supérieures, avec des co-produits de valeur alimentaire plus faible.

1.3.5. Affouragement de tourteau de colza dans la filière Gruyère AOP

En vue de trouver des solutions d'affouragement local et durable pour la filière AOP, un essai sur l'affouragement de tourteau de colza en quantités importantes (1 à 2 kg par vache laitière et par jour) a été planifié durant l'année 2023. L'objectif est de tester d'une part les performances zootechniques des vaches laitières avec un apport exclusif de tourteau de colza suisse, en complément à une ration à base de foin-regain, et d'autre part d'analyser la qualité du lait et du Gruyère fabriqué à partir de ce dernier.

Initialement prévu sur la seule ferme de Grange-Verney, l'essai sera étendu à deux autres exploitations de la région (Combremont-le-Grand), en vue d'une fabrication de Gruyère dans une fromagerie existante. La fabrication en parallèle avec un lait « standard » permettra de comparer la qualité des fromages dans les

conditions de la pratique. Cet essai sera réalisé en février 2024, en collaboration avec l'Interprofession du Gruyère, la ferme de Grange-Verney (DAGRI), Agroscope, ainsi que la fromagerie de Combremont-le-Grand et ses sociétaires

1.4. Développement de prestations et formation continue des conseillers

Proconseil mène des projets afin d'assurer une veille technique, mais surtout acquérir les connaissances adaptées aux nouvelles pratiques, problématiques et technologies. Nous pouvons ainsi répondre au mieux aux besoins de la profession et maintenir le lien entre le cadre règlementaire et la cohérence agronomique. Les connaissances sont partagées au sein des groupes de matières avec les partenaires de la DGAV en charge de la vulgarisation et de l'enseignement notamment.

1.4.1. Développement de prestation en microferme et agriculture urbaine

Proconseil suit le développement d'activités et de nouveaux projets d'attribution d'exploitation. La conseillère référente microferme a ainsi été membre du jury de la Ville de Lausanne lors des évaluations de projets d'installation 2023.

1.4.2. Prestations dans le domaine de la commercialisation des produits

La matière Filières et projets propose trois prestations : accompagnement de projets collectifs, accompagnement lors du lancement d'une activité commerciale et soutien lors d'une activité de transformation de produits fermiers ou d'agritourisme. L'objectif pour Proconseil est de pouvoir intervenir au début des projets afin de bien orienter les futurs porteurs sur les démarches et autorisations à acquérir.

Comme une partie des projets de valorisation des produits locaux est aussi lancée par des personnes hors du cercle agricole, Proconseil participe au réseau Star'Terre qui a pour but de favoriser l'innovation agroalimentaire en Suisse romande. Nous apportons le lien avec le monde agricole et notre expertise dans le montage de projets.

1.4.3. Développement de prestation en approvisionnement en eau

Dans le but d'améliorer la résilience des activités agricoles au changement climatique et aux sécheresses, le conseil pour l'estivage s'intéresse aussi à la problématique de l'eau et aux installations d'approvisionnement en eau. Ainsi, en partenariat avec Montanum et la Société vaudoise d'économie alpestre (SVEA), des fiches techniques ont été élaborées : [Approvisionnement en eau des estivages: des fiches techniques pour y voir clair - Prométerre \(prometerre.ch\)](#). Le fascicule présente différentes mesures possibles et renseigne sur les personnes de contact. Il passe notamment en revue les critères pour évaluer la faisabilité des installations : avantages, inconvénients, mise en place, entretien, projections des coûts et procédures administratives.

Un outil de calcul du bilan d'approvisionnement en eau, développé à l'interne, facilite aussi l'accompagnement individuel.

1.4.4. Lutte contre l'aulne vert

Depuis début juillet 2023, deux conseillères estivage ont collaboré avec la responsable de l'Association Alpine Tetrao Tetrix (AATT), pour proposer un projet Recherche et Développement sur la lutte contre l'aulne vert. L'AATT a déposé la demande de projet fin août et l'accord pour démarrer a été obtenu en fin d'année. Proconseil est ainsi partenaire de ce projet, qui pourra apporter ses compétences de terrain et de vulgarisation.

Il s'agit d'un essai mené durant 3 ans sur 3 alpages vaudois. Il est prévu de tester l'efficacité de la lutte mécanique de l'aulne vert combinée au pâturage par le bétail et l'efficacité des espèces de rente (bovins et caprins), qui broutent les feuilles mais aussi cassent les branches de l'aulne lorsqu'elles fréquentent ces zones. Le suivi scientifique sera assuré par Agroscope.

1.4.5. Formation continue des conseillers et conseillères

Les collaborateurs de Proconseil ont l'occasion de développer leurs compétences en participant à des formations, pour compléter et améliorer la qualité des prestations proposées. Pour maintenir une vulgarisation efficace, des conseillers de chaque matière perfectionnent leurs techniques d'animations de groupes. Un transfert de connaissances est aussi réalisé entre collègues.

Cette année a permis la formation à la méthode Cap2'ER, afin de réaliser des diagnostics climatiques pour la production de lait ou de viande bovine. Ces diagnostics, réalisés en collaboration avec AgrolImpact, serviront de base aux plans d'actions et conseils agronomiques sur les fermes qui s'engagent dans un programme de réduction d'empreinte climatique

2. Communication, transfert de connaissances, publications et renseignements

2.1. Communication multimédia

La communication de Proconseil est tournée vers les exploitants et se veut prioritairement technico-économique. Proconseil diversifie de plus en plus ses canaux de diffusion et les retours semblent positifs, tant qu'on veille à maintenir un équilibre entre les activités de terrain, la presse écrite et l'accès numérique aux informations techniques.

2.1.1. Site internet

Les prestations proposées, les évènements et cours organisés, le lancement et suivi de projets ainsi qu'un bon nombre de résultats d'essais et d'articles techniques sont relayés sur le site internet de Prométerre (www.prometerre.ch/unites/proconseil) pour valoriser les connaissances acquises et favoriser leur diffusion au plus grand nombre d'intéressés.

Les sujets d'actualité à l'origine de questions techniques sont aussi traités avec le souci d'être le plus réactif, dont le suivi des évolutions de la politique agricole suisse et cantonale :

- [Le Plan Climat vaudois](#) : cette page renseigne sur les mesures de soutien aux systèmes d'exploitation agricoles en lien avec le volet agricole du Plan Climat vaudois et les règles en vigueur à partir de 2023. Elle contient aussi les liens vers les formulaires d'inscription de certaines mesures

et la présentation du dispositif de diagnostic et d'optimisation des pratiques pour réduire l'impact de l'exploitation sur le réchauffement climatique.



Logo de la brochure de vulgarisation des mesures fédérales de politique agricole 2024, ©Proconseil

- [Les modifications de l'Ordonnance sur les Paiements Directs 2023](#) (OPD) 2023 : la page créée en 2022 est régulièrement remaniée pour faire l'état des dernières actualités.

- [Le Plan Phyto vaudois](#) : où figurent la brochure officielle cantonale et le nouveau catalogue de fiches techniques.



Page de couverture de la brochure du Plan Phyto vaudois, ©DGAV

- [Toutes les infos pour optimiser la mise en place des Surfaces de Promotion de la Biodiversité \(SPB\) sur terres assolées](#) : cette page présente les différentes SPB, leurs rôles et utilité ainsi que les critères pour bien choisir, mettre en place et entretenir ces surfaces. Elle a été publiée en réponse aux nouvelles mesures de la politique agricole et la mise en place de 3,5% de SPB sur terres assolées.

Dans le cadre de l'amélioration du site internet de Proconseil, de nouvelles pages de conseil centralisent également toutes les informations relatives à une thématique ou de nouvelles prestations (par exemple « [Analyse de sève](#) », « [Construction rurale](#) » ou encore « [Lutte contre le chardon des champs sur les alpages](#) ». Les adaptations progressent avec comme objectif de rendre les ressources techniques plus faciles d'accès sur un environnement agréable à la consultation.



Jachère tournante, 2022 ©T. Ravessoud, Proconseil

2.1.2. Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn sont une vitrine sur laquelle Proconseil expose ses prestations à travers le compte de Prométerre. Elle fait la promotion des thématiques travaillées, des nouveaux supports d'informations et rappelle les dates agricoles clés, les événements et les formations.

2.1.3. Plateformes de vidéos et podcasts

Vecteur d'informations pour la promotion ponctuelle et bibliothèque de ressources techniques pertinentes sur la durée, la [chaîne Youtube](#) de l'entreprise a atteint 1'540 abonnés (une croissance de 24 % par rapport à 2022). La plateforme héberge des vidéos d'intérêts techniques et également [les podcasts « Podconseil »](#), supports exclusivement audios consacrés à des thématiques techniques au cours desquels interviennent des conseillers de Proconseil et/ou des intervenants externes. 6 épisodes ont été diffusés au fur et à mesure de l'année. Ces épisodes ont porté sur une diversité de sujets d'actualité agricole tels que la fumure hivernale, le pâturage en conditions humides, les dérobées pour l'élevage et la sécheresse

estivale, la transition des systèmes agricoles, et les microfermes. Ce service de vulgarisation est aussi référencé sur les plateformes de diffusion de podcasts usuelles (Spotify, Apple podcast, Deezer et Google podcast). L'audience totalisée pour cette année représente plus de 3'550 écoutes, ce qui témoigne de l'intérêt suscité auprès de notre audience. Cette dynamique positive confirme l'importance de diversifier les formats de vulgarisation dans la diffusion des connaissances et l'échange d'expériences au sein de la communauté agricole.

2.1.4. Réactivité et partage d'informations en direct

Le réseau de groupes WhatsApp permet de diffuser rapidement des informations aux agriculteurs membres de la vulgarisation ainsi qu'aux agriculteurs participant à des projets et groupes d'intérêts. La nature des messages varie entre offre de cours à venir, observations faites au champ et rappels de séances. Ces groupes sont aussi des espaces collaboratifs qui permettent de répondre de façon concise aux questions posées et sur lesquels les membres peuvent partager des photos et vidéos de leurs observations sur le terrain. En 2023, tous les conseillers qui sont amenés à animer des groupes WhatsApp ont été équipés d'un abonnement de téléphone professionnel.

2.2. Rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles

Au cours de la saison écoulée, Proconseil a envoyé 25 bulletins à plus de 978 abonnés. Si la partie viticole est entièrement gérée par notre unité, la partie œnologique est rédigée par Philippe Meyer (œnologue cantonal), collaborateur de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires.

La surveillance du vignoble (maladies, ravageurs et accidents physiologiques) et des parcelles témoins est indispensable à la rédaction de ces bulletins pour en assurer la pertinence. Cette veille est assurée par le suivi de ceps témoins non traités et par des interactions régulières avec un réseau de vigneron, qui nous transmettent activement des informations sur la situation dans leur région. Ces éléments sont précieux. Les conseils et recommandations que contiennent les bulletins, avec à chaque fois un encart pour la viticulture biologique, ont pour objectif de proposer une protection de la vigne efficace, avec une prise de risques mesurés, tout en limitant les intrants.

Les informations ainsi relayées sont complétées par de nombreuses sollicitations par téléphone ou courriel.

2.3. Conseils de saison

Les conseils de saison sont rédigés grâce aux informations acquises sur le terrain à travers les démarches d'observation de Proconseil et des autres partenaires professionnels. Ils sont publiés dans le journal Agri et pour certains disponibles sur le site internet de Prométerre après diffusion. Une partie de ces conseils est notamment ajoutée dans le [« Bulletin grandes cultures et herbages »](http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/vulgarisation-agricole/grandes-cultures-et-herbages/bulletin-grandes-cultures-et-herbages) (www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/vulgarisation-agricole/grandes-cultures-et-herbages/bulletin-grandes-cultures-et-herbages) rédigé par la station de protection des plantes de l'Etat de Vaud.

2.3.1. Viticulture et œnologie

De longue date, le journal Agri publie régulièrement des conseils de saison pour la viticulture et l'œnologie. Ces articles dédiés à l'actualité technique sont rédigés par les collaborateurs de Proconseil, en coordination avec les services cantonaux concernés de Genève, Neuchâtel, Vaud et du Valais. En 2023, 8 articles sont parus.

2.4. Rédaction d'articles pour la presse spécialisée

Des articles spécialisés sont régulièrement partagés via l'Agri.

Parmi les canaux de vulgarisation exploités, la presse agricole n'est pas en reste : des articles sur des thèmes techniques saisonniers, résultats d'essais (lutte contre les chardons à l'estivage), bilan de saison (Agriviva), événements, contenus de formation ou encore un rendu de voyage d'étude ont rempli les pages du journal Agri et de quelques éditions de Terre & Nature. Une diversité de thématiques est abordée, parfois accompagnée par un témoignage de participant ou d'intervenant présent pendant les activités. Ces articles complètent et introduisent les prestations proposées auprès des exploitants.

Un point fort sur le sol a été fait en été 2023 avec 4 articles parus dans l'Agri en un mois. L'objectif était de sensibiliser les agriculteurs aux questions de chaulage, de vie du sol, d'outils d'observation de la fertilité et sur l'importance des couverts. Ces articles ont fait suite à la clôture du projet Progrès Sol. La biodiversité et la gestion de l'eau ont aussi comptabilisé plusieurs parutions.

2.5. Gest'Alpe info



Deux bulletins d'informations destinés aux amodiataires ont été rédigés (juin et décembre). Plusieurs conseillers de Proconseil ou de l'administration cantonale ont contribué à ces publications à côté d'autres auteurs issus du groupe de travail Gest'Alpe. Le lecteur y a trouvé des rubriques concernant : législation, technique, gestion, recherche, formation, main-d'œuvre, protection des troupeaux, produits du terroir ou tourisme. Le secrétariat Gest'Alpe a réalisé la conception et la coordination. L'envoi aux 650 amodiataires a été assuré par la DGAV tandis que le secrétariat Gest'Alpe se chargeait de l'envoi aux communes propriétaires d'alpages, aux gardes et inspecteurs forestiers, aux préfectures et à d'autres intéressés. Le tirage total atteint 1'000 exemplaires par édition qui sont aussi disponibles au format numérique sur la page [Gest'Alpe Info](https://salondesalpages.ch/gestalpe/) dédiée (<https://salondesalpages.ch/gestalpe/>).

2.6. Organisation d'événements et manifestations

Planifiés et réalisés par les groupes de matière, les événements sont majoritairement coorganisés par Proconseil en collaboration avec des partenaires, ce qui permet de proposer aux participants un service plus complet et confortable.

Les manifestations sont l'occasion de présenter les résultats de l'utilisation des nouvelles techniques et les conclusions de projets. La formule « en présentiel » est toujours préférée, puisqu'elle offre la possibilité aux producteurs d'échanger directement entre eux et avec les conseillers. En 2023 il y a eu :

Evénement	Date, lieu	Participation
InnoVino	24 et 25 janvier au forum de Savigny	300 professionnels de la viticulture et/ ou œnologie
Journée technique grandes cultures et herbages	14 juin à Planche-Signal, Moudon : 10 pôles thématiques, 3 conférences sur le thème de l'eau et zone d'exposition	800 agriculteurs et étudiants
Swiss-No-Till Romandie	27 septembre à Lignièrès (NE) : 5 pôles techniques	80 participants agricoles
Séminaire biodiversité fonctionnelle	7 et 8 juin, divers lieux du Gros-de-Vaud	40 agriculteurs et Terres Inovia

Journée des alpages du Jura Vaudois	23 septembre aux Charbonnières, couplé avec la Fête du Vacherin Mont-d'Or.	8'000 visiteurs
Journée des Préfets	10 juin à la Breguettaz (Vaulion)	29 participants
Journée technique des microfermes	10 septembre 2023 Journée sur deux sites : le matin « Au P'tit Marché » à Villarsiviriaux (FR) et sur la microferme « Racine carrée » à Prez-vers-Noréaz	67 participants
Conseil pour montage de projet dans le cadre de l'appel à projets Star'Terre	2 novembre, Agrilogie Grange-Verney	6 consultations de projets

2.6.1. InnoVino : journées d'informations viticole & œnologique

Les traditionnelles journées d'information en viticulture et œnologie, tout récemment baptisées InnoVino, ont eu lieu en janvier 2023 au Forum de Savigny. Lors de cette édition, un nouveau concept a été proposé aux participants avec la possibilité de participer à divers ateliers gratuits durant l'après-midi (présentation de nouveaux modules « Agrometeo », dégustation de cépages résistants/vins naturels, etc.) : une formule qui a plu. Le programme est disponible sur www.prometerre.ch/innovino.



Coordonnée par Proconseil, l'organisation compte VITIP^{plus} comme partenaire financier, ainsi que la DGAV, CHANGINS et Agroscope au titre de partenaires scientifiques.

Conférence viticole à InnoVino, 2023
©A. Nguyễn-Cao, Proconseil

2.6.2. Démonstrations en viticulture

Deux démonstrations ont été organisées la saison passée, portant notamment sur un modèle de chenillette autonome. Ces dernières ont attiré de nombreux participants. Diverses visites d'essais ont également fait l'objet de rencontres dans les différentes régions viticoles, ainsi qu'une séance de terrain sur la reconnaissance des plantes indésirables.

2.6.3. Journée technique des grandes cultures et herbages

La journée technique des grandes cultures et herbages 2023 a célébré l'inauguration de Planche-Signal (Moudon) sous le thème « Eau et agriculture ». La plateforme d'essais d'une quinzaine d'hectares a mis en avant 10 pôles thématiques et des intervenants agricoles parfois inédits.

Les organisateurs de la DGAV et de Proconseil se sont réjouis de constater que la participation a dépassé les 800 personnes. Les visiteurs ont salué la polyvalence de la plateforme et la richesse des informations techniques, on y trouvait en effet :

- une diversité d'essais (variétés, pratiques, mélanges, etc.),



Vue aérienne de la journée technique grandes cultures et herbages 2023 © D. Martin, Proconseil

- des résultats de projets en cours (innovations pour la réduction des produits phytosanitaires, pratiques en faveur de la biodiversité et du sol, adaptations au changement climatique et à la sécheresse),
- un cycle de 3 conférences présentées par des orateurs de l'Inrae de Montpellier, de Mandaterre et de la HAFL,
- des précisions sur les mesures de politiques agricoles, leur optimisation ainsi que des références économiques sur les grandes cultures,
- des démonstrations d'andaineurs et d'outils de fauche complétées par un espace d'exposition d'équipements et prestations agricoles,
- des observations en live de prélèvement de sol, de modélisation de l'érosion et de matériel d'irrigation.

De nombreuses brochures de fiches techniques conçues pour l'occasion ont été distribuées aux visiteurs. Enfin, la page web de la manifestation héberge les résultats et supports complémentaires de la journée : prometerre.ch/journee-grandes-cultures.

2.6.4. Journée Swiss No-Till Romandie

La journée Swiss-No-Till 2023 s'est déroulée sur l'exploitation de Yann Bonjour à Lignièrès (Canton de Neuchâtel). Deux conseillers de Proconseil ont été sollicités pour animer le pôle technique colza durable.

Présentation des essais chez Yann Bonjour (NE),
Swiss No-Till 2023 © J-D. Etter



2.6.5. Salon des alpages

Le Salon des alpages a lieu tous les deux ans. Les préparatifs ont toutefois démarré pour l'édition 2024. <https://salondesalpages.ch/>.

2.6.6. Journée des alpages du Jura Vaudois

Les événements sont l'occasion de transmettre de l'information non seulement aux exploitants d'alpage mais aussi à un large public. Le but est aussi de promouvoir nos prestations. En 2023, un seul événement estival a eu lieu : la 10^{ème} Journée des alpages du Jura vaudois (JAJV).

Elle s'est déroulée le 23 septembre 2023 aux Charbonnières et célèbre également la 25^{ème} édition de la fête du Vacherin Mont d'Or ainsi que les 20 ans de l'AOP du fromage. Grâce à la météo ensoleillée, les visiteurs, estimés à près de 8'000, ont répondu présent et ont largement apprécié les animations proposées lors de cette journée. Sur le stand de la JAJV, la thématique principale était de rappeler l'importance des alpages pour la biodiversité de la faune et de la flore du Jura vaudois. De plus en plus de facteurs mettent à mal l'économie alpestre : les sécheresses à répétition, le manque d'eau, les prédatations et bien d'autres difficultés. Et pourtant les animaux alpins jouent un rôle essentiel à la diversité des milieux et des espèces de la région.

Lors de la manifestation, on trouvait sur le stand Proconseil des animations et collations pour ravir petits et grands :

- un parcours didactique, dont les panneaux qui le composaient expliquaient le comportement des bovins et les gestes à adopter lorsque l'on fait de la randonnée et qu'on veut traverser un pâturage,
- un espace réservé à la jeunesse,
- des démonstrations avec du jeune bétail, tenues plusieurs fois dans la journée, ont permis de montrer concrètement au public les bons réflexes à acquérir pour approcher un troupeau et comprendre comment il peut réagir.
- Afin d'attirer l'œil des visiteurs, un poster avec deux images semblables a été présenté : l'une avec un alpage entretenu, des vaches, des sentiers de randonnées, un paysage ouvert, une flore diversifiée. L'autre, basée sur la même image mais présentant les conséquences d'un alpage abandonné : la forêt qui prend du terrain, les bâtiments détruits, l'uniformité de la flore. Les visiteurs devaient retrouver les différences entre les deux images.
- Nos conseillers agricoles pour la biodiversité et pour l'estivage ont ensuite présenté les diverses typologies d'herbages du Jura vaudois et leur utilisation dans l'agriculture et proposé un quiz botanique.
- Les milkshakes et la poutine, spécialité canadienne à base de frites, sauce brune et fromage, revisitée à la sauce vaudoise avec du Vacherin Mont d'Or AOP ont eu un succès tel que tous les gourmands n'ont pu être rassasiés.

2.6.7. Journée technique des microfermes

La journée technique des microfermes était organisée en six activités de 45 minutes chacune avec des thématiques telles que :

- serres mobiles (exemple pratique, tunnels mobiles),
- mise en place d'une forêt-jardin,
- céréales et intégration dans le micromaraîchage (utilisations et démonstration de semis),
- comparaison de comptabilité de deux microfermes,
- rotation des cultures adaptées aux microfermes (gingembre, fleurs, cochons, etc.),
- amendement et fumure d'une microferme,
- nouvelle formation de praticiennes et praticiens en microferme,
- prestation de la nouvelle Association Suisse des Microfermes.

2.7. Séances des groupes d'études

Proconseil encadre 78 groupes d'études, dont 14 groupes viticoles, répartis par région. Chaque année, le programme des activités est défini par le comité ou les membres, qui proposent ou choisissent des thèmes parmi les suggestions de Proconseil, qu'ils souhaitent développer pendant l'hiver et le printemps. Les conseillers sont actifs dans la préparation et la réalisation de ces activités de vulgarisation. Les échanges entre collègues agriculteurs/viticulteurs et l'accès aux informations sur les actualités sont les principaux objectifs pour les participants.

Les membres des groupes d'études s'acquittent d'une cotisation annuelle dont le montant représente CHF 10.-/ha de SAU en zone de plaine et CHF 9.-/ UGB en zone de montagne. Pour les agriculteurs, le montant minimal est de CHF 100.- et maximal de CHF 250.-. Pour les viticulteurs, il s'agit d'un forfait comprenant la cotisation à l'association VITI^{plus} ; la cotisation se monte alors à CHF 320.- et pour une

exploitation agri-viticole à CHF 420.-. La cotisation liée aux groupes d'études donne notamment droit à un tarif préférentiel pour le conseil individuel.

La proportion de membres diminue sensiblement à 80.4% en 2023. Cependant, elle subit une évolution moins importante que la réduction du nombre d'exploitations. La majorité des exploitants vaudois font partie de la vulgarisation, ce qui nous encourage de notre travail quotidien.

En 2023, le nombre d'activités de groupe est moins élevé mais la participation moyenne a augmenté.

Membres des groupes d'études :

	2021	2022	2023
Agricoles	1'827	1'805	1'751
Viticoles	482	467	468
TOTAL	2'324	2'287	2'219
Exploitations inscrites aux paiements directs	2'852	2'814	2'759
Participation % aux groupes d'études	81.5	81.3	80.4

Activités des groupes d'études :

	Nombre d'activités		N. moyen de participants	
	2022	2023	2022	2023
Séances de groupes en présentiel	50	64	11	21
Séances de groupes en ligne	5	0	26	-
Rendez-vous à l'étable	3	5	4	15
Visites de cultures et herbages (dont bio)	108	109	8	9
Séances bilan des moissons	4	5	25	27
Séances de formation continue viticole (dont VITI ^{plus})	35	23	16	21
TOTAL/ Moyenne	205	206	13	15

2.7.1. Informations 3.5% de SPB sur TA

Des réunions d'information « d'urgence » sont parfois organisées en réponse à l'évolution brutale de la politique agricole comme l'annonce de l'obligation pour chaque exploitation comptant plus de 3 ha de terres ouvertes d'avoir au minimum 3,5% de surface de promotion de la biodiversité (SPB) sur terre assolée dès 2024. En effet, la mise en place de telles exigences sur l'exploitation demande des démarches anticipées et a suscité beaucoup de réactions et questions. Un important effort de vulgarisation a été fait durant l'hiver 2022-2023 pour apporter des réponses. Des séances par région ainsi que la participation des vulgarisateurs biodiversité à plusieurs assemblées générales de réseaux ont réuni plusieurs centaines d'agriculteurs autour de ce sujet. Les différents types de SPB sur terre assolée étant peu connus, les séances d'informations ont porté autant sur les questions pratiques de mise en place et d'entretien que sur leur valeur pour la biodiversité. Les aspects administratifs ont aussi été abordés.

Malgré le report à 2025 de cette mesure, les connaissances acquises autour de ce type de SPB et les outils d'aide à la décision mis à disposition restent utiles pour permettre aux personnes intéressées de mettre en place les bonnes mesures au bon endroit et selon les buts recherchés (promotion des espèces cibles, biodiversité fonctionnelle, valorisation de parcelles difficiles à exploiter, etc.).

2.8. Visites d'alpages

Les traditionnelles visites d'alpages se sont déroulées dans le Jura vaudois :

- Le 27 juin 2023 à l'alpage de la Lande Dessous (Le Chenit) sur les résultats de l'essai chardons et la mammite du Jura où 19 participants étaient présents.
- Le 16 août 2023 à l'alpage du Grand Brelingard (Grandevent) sur les thèmes suivants : mauvaises herbes (chardons), améliorations foncières (eau) et le loup, à laquelle 17 participants ont assisté.

2.9. Création et animation de groupes d'intérêts

Les groupes d'intérêt concernent des exploitants PER et/ ou Bio et leur permettent de se réunir une à plusieurs fois pendant l'année autour d'un thème ciblé qu'ils désirent approfondir de manière collective. Les échanges d'expériences entre professionnels représentent la raison principale de l'adhésion à ces groupes. Ce sont les membres qui décident ainsi de la fréquence des rencontres et si besoin, des spécialistes sont invités. Le tout est encadré par un conseiller de Proconseil, qui prépare et anime les séances. Certains groupes communiquent même leurs expériences via un groupe WhatsApp.

Viticulture : les groupes actifs sont : « Maladies du bois », « Biodiversité dans le vignoble », « Couverts végétaux en viticulture », « Terrasses sans herbicide », « Protection par les plantes, une alternative aux matières actives actuelles ? », « Initiation aux pratiques de viticulture biologique » et « Cépages résistants ». Les groupes d'intérêt sont rythmés par les diverses rencontres entre les membres. Chaque groupe fixe la fréquence des séances et les thématiques qu'il souhaite traiter. La majeure partie se sont réunis au moins une fois et au total, 5 séances ont été organisées. La participation était de 7 membres en moyenne. Un essai a été mis en place par le groupe « Protection par les plantes ». Cet essai fera l'objet d'une mise en valeur dans le courant de l'hiver.

Production végétale : les groupes de cette matière sont : « Progrès Sol » (cf. chapitre 2.9.1) « Atelier pommes de terre » (cf. chapitre 2.9.3), qui s'est réuni une fois avec 13 participants et « Thés de compost », qui n'a pas pu se réunir. Le groupe « Sol Vie Vaud » (cf. chapitre 2.9.2), créé l'année dernière compte 33 membres, deux rencontres ont eu lieu avec une moyenne de 20 participants.

Production animale : en 2023 les groupes actifs pour la production animale sont : « Homéopathie » (2 groupes), « Vaches allaitantes », « Pâturage (intercantonal FR-VD) ». Ils se sont réunis entre une et quatre fois avec une participation moyenne de 9 membres entre tous. La participation à « coûts de production » s'est essoufflée, ce sujet est traité en développement de prestations de la matière.

Filières et projets : un nouveau groupe a été créé : « Valorisation de la viande des Ormonts » (cf. chapitre 2.9.8). « Laine Vaud » s'est rencontré cinq fois, avec une moyenne de 3 participants.

2.9.1. Groupe Progrès Sol

Fin 2022, il a été donné la chance aux agriculteurs du projet Progrès Sol de s'engager pour une année supplémentaire afin de faire une deuxième série d'analyses de sol et de mettre en œuvre personnellement les derniers outils développés dans le cadre du projet. 25 agriculteurs se sont montrés intéressés et ont

participé à cette année « bonus » Progrès Sol en 2023. Elle leur aura permis d'observer l'évolution de leurs 5 parcelles déjà analysées en 2017 ainsi que de mettre en œuvre les 4 outils suivants : STIR (perturbation du sol par les outils mécaniques), couverture du sol, bilan humique (résultat de 5 ans cumulés) et accumulation de carbone.

La mise en œuvre de ces outils et leur mise en perspective avec l'évolution des analyses de sol a soulevé beaucoup de discussions au sein du groupe principalement sur l'impact de l'hétérogénéité de la parcelle sur la prise d'échantillon de sol, l'évolution du taux de matière organique, les résultats du bilan humique et les liens avec l'accumulation de carbone.

A suivre, une mise en valeur globale du projet sera effectuée et diffusée. Le suivi du projet est disponible sur le site internet dédié : www.progres-sol.ch.

2.9.2. Sol Vie Vaud

En 2023, le groupe d'intérêt « Sol Vie Vaud », réunissant des agricultrices et agriculteurs sur le thème de la vie des sols a poursuivi ses activités avec une passion renouvelée pour la question agronomique de la qualité des sols. Le groupe, qui rassemble désormais 33 producteurs, a continué à se consacrer au renforcement des liens entre ses membres et à l'exploration de sujets agroécologiques variés, sans se limiter à un mode de production spécifique. Les séances de groupe ont été enrichies par des présentations effectuées par les agriculteurs membres, soulignant les expériences concrètes et les connaissances acquises sur le terrain. Ces échanges ont été complétés par des discussions approfondies sur le semis direct, la qualité des sols et d'autres sujets pertinents, témoignant de l'engagement du groupe à approfondir collectivement leur compréhension et leur pratique de l'agroécologie.

L'année a également été marquée par plusieurs visites de cultures, focalisées sur des thèmes d'observation variés tels que les sols, le semis direct en agriculture biologique de conservation, et l'animation active d'un groupe WhatsApp pour faciliter la communication et le partage d'informations entre les membres. Ces activités ont permis de concrétiser l'apprentissage et d'élargir le spectre des connaissances au sein du groupe. En outre, une formation spécifique sur la dynamique de l'azote à l'échelle de la rotation a été organisée, visant à élaborer une méthode de gestion de la dynamique de l'azote pour en réduire les apports, en accord avec une des ambitions du groupe de tendre vers des systèmes autonomes en azote. Cette ambition s'est également traduite par la mise en place d'essais vitrines, notamment sur la diminution de l'azote en betterave sucrière. La vitalité de « Sol Vie Vaud » se maintient grâce à l'implication de ses membres, passionnés par l'échange d'expériences et la mutualisation des savoirs.

2.9.3. Pomme de terre

L'année passée a été marquée par la mise en œuvre d'essais pilotes ciblant une approche alternative dans la lutte contre les vers fil de fer, un fléau pour les cultures de pomme de terre. Face aux défis posés par le cycle de vie des taupins et les limitations des traitements conventionnels, tant en termes d'efficacité que de coût, nous avons exploré l'utilisation de couverts végétaux spécifiques comme le sarrasin et la moutarde d'Abyssinie en tant que précédents culturaux. Ces plantes ont été sélectionnées pour leur potentiel à réduire les populations de taupins, notamment grâce à la libération d'isothiocyanate dans le sol, un composé reconnu pour ses propriétés insecticides.

L'essai, démarré en juillet 2022, a comparé plusieurs modalités de couverts végétaux, incluant un témoin à base de légumineuses, des parcelles semées uniquement avec du sarrasin, ainsi que des combinaisons de moutarde brune et moutarde d'Abyssinie, avec ou sans sarrasin. Les résultats préliminaires ont été

particulièrement encourageants : en comparaison avec le témoin, qui présentait 33% de tubercules piqués, les modalités intégrant le sarrasin et la moutarde ont montré une réduction significative des dégâts, avec environ 3% de tubercules affectés. Ces observations suggèrent une efficacité notable des couverts végétaux dans la réduction des populations de taupins.

Toutefois, il est important de souligner que la pression des taupins en 2023 a été relativement faible, ce qui pourrait influencer l'interprétation des résultats. De plus, l'évaluation s'est concentrée sur la présence de piqûres sur les tubercules sans constater d'impact sur la qualité commerciale des lots, aucun d'eux n'a été déclassé lors de la livraison.

Dans la perspective de poursuivre l'amélioration des pratiques agricoles et de valider ces résultats prometteurs, des expérimentations complémentaires sont envisagées. L'objectif est d'explorer davantage le potentiel de ces couverts végétaux non seulement contre les taupins mais aussi dans la lutte contre d'autres maladies affectant la pomme de terre. Cette approche, bien qu'encore en phase d'évaluation, représenterait une voie prometteuse vers des solutions de lutte intégrée, respectueuses de l'environnement et bénéfiques pour la santé des sols et la productivité des cultures.

2.9.4. Vache mère

Le groupe d'intérêt « vache mère » sur les vaches allaitantes existe depuis 2015. Une rencontre a eu lieu en 2023 sur le thème du confort en bâtiment.

2.9.5. Homéopathie

Il existe deux groupes qui traitent de l'homéopathie : l'un rassemble l'Intyamon et Pays d'En Haut et l'autre le plateau vaudois. Chacun d'eux s'est réuni à deux reprises avec une participation moyenne de dix personnes. Pamela Staehli, vétérinaire-homéopathe est présente lors de chaque rencontre pour amener des conseils pratiques et un œil externe aux membres. Les échanges sont toujours intenses et variés et participent à la fois à une bonne santé animale et une réduction de l'utilisation des antibiotiques.

2.9.6. Microfermes

Le groupe d'intérêt « microfermes » aborde les aspects de gestion administrative, collaboration, gestion des sols urbains et infrastructures de ces nouvelles structures agricoles. Il compte plus d'une centaine de membres avec un public plus ou moins agricole. Le groupe a permis une rencontre sur exploitation, avec la collaboration du FIBL, qui tend à reprendre l'animation pour les années à venir.

2.9.7. Valorisation de la laine

Un groupe d'intérêt « valorisation de la laine » a été créé en automne 2022. Il met en commun les connaissances sur les opérations de récupération jusqu'à la commercialisation de la laine suisse transformée, en passant par les étapes de tri, lavage, filature, etc. Le groupe analyse aussi les potentiels marchés et les infrastructures disponibles et nécessaires pour la valorisation locale de la laine. Les discussions entre les participants se penchent actuellement sur une étude de faisabilité pour la construction d'un centre de lavage de la laine en Suisse romande, afin de faciliter la mise en marché de ce précieux produit. Cette thématique pourrait déboucher sur un projet de filière.

2.9.8. Valorisation de la viande des Ormonts

Le groupe d'étude Ormonts-Leysin-Corbeyrier a créé un groupe d'intérêt autour de la valorisation de la viande. Proconseil a mené l'enquête auprès des 30 détenteurs de bétail de la région afin de voir s'il y aurait un intérêt de construire un local commun pour transformer la viande. Les résultats sont attendus pour le printemps 2024.

2.9.9. Protection des eaux

Quelques précisions ont été apportées à certains points de la protection des eaux dans le manuel de contrôle du Canton, notamment le stockage de fumier, les igloos pour les veaux et le pâturage. Les discussions sont encore en cours à ce sujet.

2.10. Cours sur inscription



Brochure de formation continue agricole vaudoise 2023-24 ©Proconseil

Proconseil, parfois en partenariat avec d'autres filiales de Prométerre comme le Crédit agricole, Terremple ou Fidasol, organise des cours sur inscription concernant les matières suivantes :

- production végétale ;
- production animale ;
- gestion/ comptabilité ;
- vente et communication ;
- économie familiale ;
- viticulture et œnologie.

Quelques cours complémentaires éligibles Bio Suisse font partie de l'offre.

L'année 2023 a été marquée par l'utilisation d'un nouvel outil de gestion pour les cours sur inscription : Dynamics Marketing. Le nombre de cours proposés était supérieur à 2022, mais le taux de réalisation est moins élevé. Le nombre de participants effectifs est plus élevé que la moyenne sur les 4 dernières années. La bonne fréquentation de nos cours sur inscription prouve que l'offre correspond aux besoins des exploitants vaudois.

	2021	2022	2023
Cours réalisés/prévus	36/59	65/74	64/79
Taux de réalisation (%)	61	87	81
Jours effectifs de formation	50	72	58
Participants effectifs	467	1'051	1'007

2.11. Renseignements clients (courriels, téléphones)

Les conseillers sont en tout temps à disposition des agriculteurs pour répondre à leurs diverses requêtes qu'elles soient techniques, économiques ou administratives en lien avec la gestion d'entreprise, la LDFR, la LBFA, la vente/achat de domaines/terrains, les personnes morales, etc. Des permanences téléphoniques spécifiques sont organisées et planifiées lors des périodes de recensements en lien avec l'agenda agricole. Les interrogations des agriculteurs sont variées et ont une tendance à devenir de plus en plus complexes.

Cette prestation comprend toutes les demandes qui ne nécessitent pas une analyse conséquente, auquel cas un dossier individuel est réalisé et facturé.

Durant la période de végétation, les exploitations sollicitent des conseils pour résoudre des problèmes liés à la lutte contre les maladies, les ravageurs et autres herbes indésirables. Il y a aussi de plus en plus d'agriculteurs qui se questionnent sur leur forme juridique et interpellent nos conseillers en gestion sur les personnes morales. Proconseil est devenue une référence pour expliquer les différentes formes de collaboration et de reconnaissance d'exploitation.

Toute l'année également, la matière Filières et projets renseigne régulièrement par téléphone sur les normes à respecter, les autorisations nécessaires pour se lancer dans la transformation fermière ou la vente en circuits courts.

3. Conseils technico-économiques

3.1. Soutien administratif

La politique agricole est devenue pointue et complexe. Pour pouvoir bénéficier des contributions, les exploitants sont encouragés à prendre part aux programmes fédéraux et cantonaux. Par un accompagnement individuel, les conseillers aident les agriculteurs à remplir les formalités et peuvent les renseigner sur les dernières modifications. Le nombre d'exploitations soutenues en 2023 est de 1'076. Les conseillers sont de plus en plus polyvalents et peuvent réaliser des plans de fumure sur différentes plateformes, tels que Agrotech, un programme d'Agridea, la fiche Excel d'Agrotech ou encore Agroplus. Lors des rendez-vous, les clients peuvent demander la réalisation des fiches PER incluant la PLVH, des calculs des IMPEX, des corrections linéaires (en lien avec la production de porcs et de la volaille), le calcul des points biodiversité et climat IP-Suisse, le check des points bio ou encore faire une projection des paiements directs pour l'année en cours.

Soutiens administratifs :

	2021	2022	2023
Dossiers administratifs	984	1'257	1'076

3.2. Reconversion à l'agriculture biologique

Les demandes pour un conseil reconversion sont en baisse, ce qui va de pair avec la diminution des inscriptions à Bio Suisse. Quelques dossiers ont cependant été réalisés et les nouveaux agriculteurs bio sont toujours en contact avec les conseillers lors de journées obligatoires pour la reconversion que Proconseil organise pour la Romandie.

3.3. Appui aux exploitations en difficulté

3.3.1. Activités de la cellule AGRIDIFF

La cellule Agridiff « agriculteurs en difficultés » est un service mis en place en 2017, afin d'offrir une « porte d'entrée » aux agriculteurs en situations difficiles et à leurs partenaires. Les principales activités sont :

- Accueillir les annonces de situations difficiles,
- Assurer les échanges d'informations avec l'aumônerie, la DGAV et les filiales de Prométerre concernées,

- Coordonner et planifier les prestations des collaborateurs des filiales de Prométerre,
- Suivre des demandes d'assainissement financier entre les exploitants en difficultés et la DGAV,
- Répondre aux différents acteurs qui souhaitent être informés sur la prestation (HAFL, étudiants, journalistes, autres professionnels de la santé, les forces de l'ordre (Police vaudoise), etc.).
- Assurer la mise à jour des supports de communication (site internet et flyers),
- Développer des liens avec le « Département de la santé et de l'action sociale » et la « Direction générale de la cohésion sociale » (DGCS) avec l'appel à projet « Vaud pour vous ». Cette activité démarrée en 2022 œuvre pour une meilleure orientation et l'accompagnement social de la population. Dans ce cadre, le projet « Mentorat Agricole » a reçu un bon accueil et soutenu par la DGCS avec un montant de CHF 127'000.- jusqu'en 2025.
- Suivre la mise en place et l'adaptation des actions de formation et sensibilisation « sentinelle et santé mentale » (cf. paragraphe qui suit) ; ce suivi et développement est une mission de l'aumônerie pour laquelle la cellule Agridiff apporte son expertise.

En 2023, 57 jours ont été effectués pour l'ensemble du projet Agridiff. Aux situations avec interventions (entretien pour y voir clair ou autres prestations d'appui), s'ajoutent une quarantaine de dossiers, sans déplacement, pour lesquels il y a eu des mises en réseau, des conseils téléphoniques ou une oreille tendue. Les collaborations entre les différentes filiales de Prométerre ou d'autres partenaires et la cellule Agridiff sont sur la bonne voie et la communication doit être de mise.

Dossiers Agridiff :

	2021	2022	2023
Entretiens pour y voir clair Agridiff	16	12	14
Dossiers d'aide financière dans le cadre d'une demande d'assainissement (DGAV)	6	15	14

Depuis la mise en place de la cellule Agridiff, le nombre de jours de travail de ce service se situe entre 60 et 80 jours suivant les situations et les projets.

On estime entre 50 et 60 cas par an. Chacun correspond a minima à un contact téléphonique pour des coups durs très ponctuels ou des problèmes structurels. La cellule Agridiff répond par des mises en réseau et/ou des interventions, le temps pour traiter une situation peut donc varier d'une heure à 5 jours. Béatrice Manceau (depuis 2017) et Olivier Rochat (depuis 2022) assurent ces soutiens. Suite au départ de Béatrice Manceau fin août 2023, Aude Poncet a repris le flambeau de la cellule Agridiff. Depuis, l'organisation de cette cellule est revue. En effet, les différentes situations sont réparties sur l'ensemble des conseillers de Proconseil pour aider des entrepreneurs agricoles pendant une période difficile. Cette répartition permet d'être référent, coordinateur pour certains clients et de bénéficier de certaines spécialisations des conseillers. Ainsi, comme certaines situations le demandent, le suivi peut être étalé sur plusieurs années dans le but de coacher de la manière souhaitée les personnes afin de leur amener la capacité d'être entrepreneur agricole.

3.3.2. Programme de formations sur la thématique du soutien

Au cours de 2023, un total de 4 sessions de sensibilisation d'une demi-journée sur la prévention du suicide (connu sous le nom de « sentinelle »), la dépression et les addictions ont été proposées dans le cadre de la formation continue. Pour être plus à l'aise face aux situations délicates sur des questions de santé mentale, ces activités sont organisées par l'aumônerie agricole en partenariat avec Proconseil.

Depuis 2017, 347 personnes ont suivi une demi-journée de sensibilisation dispensée par le Groupement Romand de Prévention du suicide (GRPS). On compte aussi une cinquantaine de personnes ayant participé aux interventions sur les thèmes de la dépression et de l'alcool depuis leur mise en place en 2021. Les sessions se réalisent souvent en petit groupe d'environ 10 personnes. Cette grandeur de groupe permet un échange enrichissant et fructueux.

Proposer et adapter continuellement les sensibilisations en lien avec la santé mentale reste un sujet d'actualité pour la cellule Agridiff, la DGAV et l'aumônerie. La réflexion est également ouverte sur d'autres actions de communication et de prévention des difficultés au sens large pour les exploitants vaudois et leur famille.

4. Soutien au lancement de projets collectifs

4.1. Formalisation de l'idée et organisation du projet

Proconseil aide les exploitants à clarifier leurs besoins et leurs idées et les incite à développer des projets.

En 2023, Proconseil a accompagné un projet de nouvelle fromagerie et a été mandaté pour donner son avis sur un projet d'agritourisme de grande échelle.

4.2. Montage de projets de filière avec les partenaires

Nous collaborons sur des projets avec des partenaires non agricoles, tels que les régions socioéconomiques (régions LADE), les parcs naturels régionaux ainsi que certaines communes. Proconseil participe également en tant qu'expert au réseau Star'Terre qui vise à promouvoir des projets favorisant une consommation locale dans l'Arc lémanique.

5. Projets cofinancés par l'OFAG ou d'autres bailleurs de fonds

D'une durée déterminée (généralement 4 à 8 ans), les projets permettent de tester des nouvelles pratiques ou méthodes visant la réduction de l'impact des activités agricoles sur les différentes ressources (air, eau, sol, antibiotiques, engrais, produits phytosanitaires, ...). Ils peuvent être de type vulgarisation ou 77a et conduits avec l'Office fédéral de l'Agriculture (OFAG) et/ou d'autres partenaires (DGAV, FiBL, Agroscope, ...). Ces projets prévoient généralement un cofinancement cantonal. Ils ne peuvent être lancés qu'avec l'accord préalable du Canton.

5.1. Projets 77a

5.1.1. Agriculture et pollinisateurs

L'année 2023 marque la dernière année possible de participation des agriculteurs au projet Agriculture et Pollinisateurs. Au total, sur les 6 ans, ce sont près de 1'300 agriculteurs vaudois qui ont participé au projet et qui ont mis en œuvre des mesures en faveur des pollinisateurs. Cette dernière année a aussi été l'occasion d'intégrer dans l'équipe de projet une stagiaire étudiante de master pour réfléchir à la faisabilité et au coût que représentent les mesures du projet pour les agriculteurs. Cette analyse, complétée également par les résultats d'autres études scientifiques sur les pollinisateurs sauvages et domestiques, va permettre de rédiger dès 2024, les premières recommandations pour l'OFAG quant aux mesures qui s'avèrent, à la vue des différents résultats, intéressantes à proposer plus largement.

2024 sera aussi l'occasion de diffuser plus largement les résultats du projet aux agriculteurs, aux apiculteurs ou encore au grand public via différents canaux et la diffusion prochaine de capsules vidéo réalisées dans le cadre du projet Agripoll.

5.1.2. PestiRed

Ce projet intercantonal qui a pour objectif de tester des mesures innovantes pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en grandes cultures a achevé sa quatrième année de mise en œuvre. Les quarante exploitations vaudoises engagées ont testé des mesures sur une nouvelle culture.

Les visites de cultures proposées aux 3 groupes du projet ainsi que les accompagnements individuels permettent de suivre les exploitations au fil de la saison afin d'être proactif face à la pression des adventices et des ravageurs.

L'atelier de co-innovation du printemps a été organisé pendant la journée technique Grandes cultures et herbages à Moudon. Les résultats annuels ont été présentés. Les participants ont ensuite eu la possibilité de visiter le site et de parcourir les différents essais.

Les ateliers d'automne ont eu pour but de réexpliquer les mesures innovantes et d'échanger sur les stratégies de gestion des adventices, principal problème dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et souvent combinée à un travail du sol limité.

5.1.3. Agro4esterie

Le projet était dans sa 4ème année de mise en œuvre en 2023. Les demandes sont toujours régulières, à la fin de l'année les plantations effectuées étaient au nombre de 64, sans compter la dizaine de plantations qui devraient avoir lieu d'ici mars 2024.



Visite de terrain chez W. Steiner, agriculteur du projet Agro4esterie, 2020 ©E. Carrard, Proconseil

5.1.4. Rés0sem

Le projet Rés0sem lancé en juillet 2021 pour 6 ans regroupe les cantons de Vaud et du Valais. Il a pour but de tester et de valider sur le terrain des techniques de traitement de semences comme alternatives aux produits phytosanitaires et ceci, pour les cultures de blé d'automne, d'orge d'automne, de pois et de lupin. En intégrant la société coopérative des sélectionneurs (ASS) comme partenaire, ce projet intègre la filière semence afin de valider ces méthodes auprès de l'ensemble de ses acteurs. Cette année s'est poursuivie avec le monitoring des exploitations et le suivi scientifique. Des visites de cultures sur les parcelles ont permis aux exploitants en dehors du réseau de connaître le projet, sa thématique. Les premiers résultats des deux années ont été compilés. Ces derniers montrent que le traitement de semences, qu'il soit phytosanitaire ou issu de toutes les autres méthodes choisies, n'a pas d'effet sur la levée, la couverture, l'apparition de maladies transmises par les semences ou de maladies foliaires, ni sur le rendement et la qualité.

De plus, toutes les graines analysées étaient sous les seuils de contamination maximale pour la certification des semences (dans les normes du Département Fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche)

à l'exception d'une exploitation. Ce qui laisse présager qu'en cas de faible pression maladie, on pourrait s'affranchir d'enrobage phytosanitaire dans la chaîne de production de semences. Ces résultats d'une année à pression maladie faible doivent être tempérés : les lots de semences de base sont certifiés et dans les normes d'infestation par les pathogènes des semences (inexistant à très faible). Aussi, les résultats montrent que les traitements de semences n'affectent pas le microbiome du sol dans les premiers résultats analysés. Pour la suite du projet, nous avons travaillé le protocole pour obtenir une dérogation de certification : pour dépasser les seuils de contamination par les semences, dans les limites de quelques %, afin de pouvoir tester les méthodes en conditions réelles. En parallèle des essais scientifiques avec des semences très contaminées seront intégrés sur les essais de Changins et de Grange-Verney. Un partenariat en vue d'un échange de connaissances avec le [projet FAST](#) français, qui étudie également la thématique, a été développé. Finalement, nous avons travaillé à la mise en place d'une étude ciblant les risques pour l'utilisateur de semences avec traitement mandatée par Proconseil à Unisanté. Des publications, newsletter et actualités sont occasionnellement diffusées sur le site web <https://www.resosem.ch/>.

5.1.5. Projet RISC : adaptation de l'exploitation agricole aux changements climatiques

Le projet RISC – Réflexion Innovation Soutien Climat – Adaptation de l'exploitation agricole aux risques climatiques a débuté officiellement en janvier 2022 avec 42 participants. Fin 2023, ils étaient 46, soit 5 nouveaux participants et un démissionnaire. Les enjeux sont d'accompagner ces exploitations vaudoises dans l'adaptation de leurs pratiques agricoles afin de diminuer les impacts potentiels des risques climatiques (sécheresse et fortes chaleurs, fortes pluies et excès d'eau) et d'améliorer la résilience de l'exploitation.

2023 fut une année consacrée à la finalisation des audits et diagnostics (impacts potentiels et résilience) pour les 5 nouvelles exploitations, l'établissement des plans d'action à l'adaptation et l'élaboration d'un calendrier de rencontres entre agriculteurs et partenaires du projet. Sur la base des données des exploitations (Suisse-Bilan, PLVH, carnets des champs/prés, comptabilité), la recherche d'indicateurs d'exploitations simples et fiables s'est poursuivie avec les partenaires scientifiques du projet afin de caractériser les systèmes et pratiques culturales, les agroécosystèmes et la situation économique et financière. L'ensemble des thématiques du projet a été présenté et discuté avec les agriculteurs sous forme de cercle de travail. Ces échanges permettent d'améliorer et de renforcer le suivi scientifique des exploitations participantes afin de les accompagner vers les meilleures adaptations, spécifiques à leur situation.

La partie vulgarisation du projet RISC est effectuée par les conseillers de Proconseil en production végétale, animale et gestion. Les conseillers des différents groupes de matières ont suivi les exploitations au travers des thématiques abordées lors des rencontres et dans la mise en place d'essais « on-farm » en fonction des axes de travail choisis par les exploitations dans le but d'amorcer les adaptations nécessaires face aux événements climatiques problématiques.

Dès 2024, le conseil individuel sera renforcé avec les participants, notamment en intégrant les coûts de production dans la réflexion, toujours dans le but d'améliorer la résilience de l'exploitation agricole face aux aléas climatiques.

5.2. Autres projets

5.2.1. Projet « *Berlandieri* for the future »

La demande de financement concernant le projet d'évaluation du potentiel de divers porte-greffes « exotiques », décrits comme « les plus tolérants » vis-à-vis de la contrainte hydrique dans la littérature a

été approuvée par l'OFAG début 2023. Les candidats sélectionnés pour en tester les aptitudes sont le 110 Richter, le 1103 Paulsen et le 140 Ruggeri, tous issus de la descendance de *Vitis Berlandieri*, raison pour laquelle le projet s'intitule « *Berlandieri for the future* ».

L'objectif de ce projet est de limiter l'impact des périodes sèches sur la production vitivinicole, tout en élargissant significativement le champ des possibilités en matière de gestion du sol. Les travaux du sol pourraient être diminués et le taux de couverture augmenté, ce qui favoriserait la biodiversité floristique et faunistique. Les enjeux liés à ce projet sont multiples et concourent à promouvoir une viticulture moderne et durable.

Ce projet est mené avec le partenariat d'Agridea, d'Agroscope et de l'école de Changins. Sept parcelles sont implantées depuis 2020 dans différents contextes pédologiques du canton, dont six directement chez différents vignerons motivés et une sur le site de la station d'essais d'Agroscope Changins.

5.2.2. Projet « Recueil de fiches techniques sur les caractéristiques agronomiques et œnologiques des principaux cépages résistants aux maladies fongiques »

Courant 2023, Proconseil, Agroscope et le canton de Vaud ont mis sur pied un projet visant à documenter les caractéristiques agronomiques et organoleptiques des différents cépages résistants. Ces cépages, décrits comme « robustes » ou plus couramment « résistants » aux principales maladies, ont longtemps été considérés comme peu qualitatifs. De nouveaux cépages dont la qualité des vins est bien supérieure et qui bénéficient également d'une plus grande résistance (résistance polygénique) ont été obtenus dans différents instituts de recherches européens. Ces cépages arrivent aujourd'hui sur le marché et le projet vise à en vulgariser les propriétés, afin de permettre aux producteurs d'en faire une comparaison objective.

5.2.3. Projet BasePhyto

Le projet BasePhyto a pour but de développer une application pilote d'aide à la décision sur smartphone et web-based afin d'accompagner les producteurs des différentes filières dans le processus de choix de produits phytosanitaires. Les informations et conseils transmis par cette application seront neutres et gérés par les organes de conseils cantonaux. Les travaux de l'année 2023 se sont focalisés sur la gestion des données et le développement d'une interface administrateur pour les partenaires du projet. Le but de l'interface utilisateur étant de pouvoir ajouter, gérer, filtrer et compléter des données de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). En effet, la base de données d'homologation de l'OSAV ne suffit pas à elle seule à fournir toutes les données nécessaires à l'utilisateur. De nombreux développements techniques ont eu lieu en début d'année et des phases de test ont commencé pour la partie administrative dès l'été 2023, avant de passer à la conception de l'application utilisateur en fin 2023.

5.2.4. Ferme laitière bas carbone

Le projet de ferme laitière bas carbone a pu se concrétiser à fin 2022, après avoir trouvé une ferme laitière partenaire motivée à relever le défi ! Les premiers essais ont débuté en mars 2023 pour une durée de 6 ans. Leurs buts : tester et approuver les technologies disponibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur une ferme commerciale.

Un premier essai a donc été effectué avec l'affouragement d'un complément alimentaire déjà disponible sur le marché suisse. La mise en valeur est encore en cours, car les méthodes de mesure ainsi que l'analyse statistique sont complexes dans ce domaine. Les partenaires du projet sont Proconseil, Nestlé, DGAV et Prolait.

5.2.5. Projet microferme « AperSu »

L'OFAG a accepté le projet de vulgarisation s'intitulant « AperSu, Agriculture sur petite Surface : référentiel de données et outil budgétaire pour la vulgarisation agricole » qui a démarré en 2023 et jusqu'en mars 2026. En résumé, ce projet cherche à définir une typologie des microfermes en place en Romandie pour produire des références utiles aussi bien pour les personnes souhaitant se lancer que celles qui les conseillent, ainsi que pour diverses administrations cantonales qui souhaitent promouvoir ces structures. Déposé avec Agridea, le projet est dirigé par Proconseil, qui s'assurera également de la majorité des aspects de visite d'exploitation et de collecte de données. Depuis un an, près de vingt structures agraires ont déjà été rencontrées, soit la moitié de l'objectif fixé sur les trois ans de développement.

5.2.6. Projet de vulgarisation « Bulletin d'irrigation »

Le projet « Bulletin d'irrigation pour les cantons de Vaud et Fribourg » a pour but de créer un communiqué technique régulier sur lequel l'exploitant vaudois ou fribourgeois peut se baser pour utiliser l'eau de manière optimale sur sa structure agricole. Le bulletin est basé sur des observations dans un réseau de parcelles irriguées et propose des recommandations d'irrigation hebdomadaires. Le projet vise à mettre à disposition de tous les agriculteurs de la zone du projet un outil d'aide à la gestion ciblée de l'irrigation et à promouvoir la collaboration entre la vulgarisation et la recherche afin d'améliorer les connaissances et la formation continue dans le domaine de l'irrigation. Pour plus d'informations : [Bulletin d'irrigation Vaud et Fribourg - Prométerre \(prometerre.ch\)/ https://www.prometerre.ch/prestations/projets-et-acquisitions-de-references/bulletin-d-irrigation-vaud-et-fribourg](https://www.prometerre.ch/prestations/projets-et-acquisitions-de-references/bulletin-d-irrigation-vaud-et-fribourg)

5.2.7. Projet « Les Communs »

Le projet de vulgarisation « Les Communs » est renseigné sur la page « [Les Communs: gestion agricole collective du paysage - Prométerre \(prometerre.ch\)](https://www.prometerre.ch/les-communs-gestion-agricole-collective-du-paysage) ». Il est dans sa deuxième année et prendra fin au printemps 2026. Une première série de séances avec les groupes de travail des quatre périmètres pilotes en hiver 2022-23 a permis de dégrossir les principaux enjeux pour chaque région en matière de biodiversité en milieu agricole.



Paysage du périmètre pilote du Pays d'Enhaut, ©A-C. Jacquat, Proconseil



Discussion sur le terrain du groupe de travail de Grandcour, ©A-C. Jacquat, Proconseil

Nous avons principalement travaillé sur des solutions pour pouvoir répondre aux objectifs biodiversité de manière efficace avec des mesures adaptées à la spécificité de la région et aux différents types d'exploitations. Dans le périmètre pilote du Pays d'Enhaut, il a notamment été question d'améliorer les procédures et le dialogue avec les autorités concernant les surfaces protégées en zone agricole (objets à l'inventaire des biotopes d'importance régionale et locale, espace réservé aux eaux). Des réflexions sont en cours pour améliorer la connectivité des milieux favorables aux espèces cibles dans le fond de vallée avec un impact minimal sur la productivité. Pour les périmètres de plaine (Assens, Grandcour et Aubonne), une

dérogation à l'OPD concernant la mesure des 3,5% de SPB sur terre assolée a été obtenue jusqu'à fin 2025. Cela donne la possibilité aux membres du projet de réfléchir à un concept collectif de mise en œuvre de cette mesure, avec un objectif à l'échelle du périmètre et non à l'échelle de l'exploitation individuelle. Les biologistes des réseaux concernés vont participer au conseil pour mettre en œuvre ce concept orienté sur la qualité plutôt que la quantité des SPB. Les discussions avec les autorités fédérales pour l'obtention de cette dérogation ont permis de créer un lien plus direct avec l'OFAG qui suit avec intérêt le développement des idées des Communs.

Conclusion

Proconseil veille à assurer la stabilité de ses prestations dans le temps et à adapter ses activités pour accompagner au mieux les agriculteurs sur des problématiques évolutives telle que la durabilité des systèmes d'exploitation. Des thématiques comme le non-recours aux produits phytosanitaires, la biodiversité, l'empreinte carbone de l'exploitation, la régénération des sols ou la disponibilité de l'eau ont bien été considérées. Des observations sur le terrain et de nouvelles collaborations ont aussi mené au dépôt de nouveaux projets la mise en place d'essais pour la production animale sur la ferme de Grange-Verney ainsi que le projet « Vaud pour vous » : accompagnement aux exploitations en difficultés avec leur suivi administratif.

Comme chaque année, une campagne de vulgarisation a été dispensée sur les nouvelles mesures agricoles fédérales et cantonales. D'autre part, sur les besoins émergents et l'actualité, qui rythment également les prestations proposées par l'entreprise, un fort accent a été mis pour l'élaboration et la diffusion de documentation sous forme de fiches techniques : Plan Phyto vaudois, Plan climat vaudois, approvisionnement en eau et prochainement un inventaire des cépages résistants et de leurs propriétés.

Partie 2 : Activités de Proconseil non comprises dans le mandat de vulgarisation

6. Conseil individuel et collectif

6.1. Viticulture

Le conseil individuel comprend principalement des dossiers de conseils techniques, de soutiens administratifs (recensements, application VV20 (Vignes et Vendanges), conversion par étapes), de gestion (études économiques et budgets) et d'estimations de valeur de l'actif plantes.

Globalement, le nombre de dossiers traités a peu évolué. Les dossiers de conseils techniques sont généralement de l'accompagnement (suivi de domaine) dans le processus de transition à la culture biologique. Des études de faisabilité de reconversion, aux niveaux technique et économique, ont également été réalisées.

Enfin, les collaborateurs sont appelés à effectuer des rapports spécifiquement viticoles pour d'autres unités de Prométerre, à tenir des secrétariats pour tiers et continuent à enseigner à Agrilogie (thématiques spécifiques à la viticulture biologique) et CHANGINS (gestion).

Tableau des prestations individuelles en viticulture :

Prestations	2022		2023	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils techniques et économiques	4	1'550	5	7'560.50
Estimations capital plantes	3	878	7	2'932
TOTAL	7	2'428	12	10'492.50

6.1.1. Etudes économiques viticoles

Des demandes d'études économiques de divers niveaux sont effectuées par l'équipe de conseillers viticoles. La majeure partie des demandes est liée à la production biologique de raisin et/ou de vin. Des études économiques, souvent approfondies sont réalisées afin d'estimer le plus précisément possible les enjeux liés aux pratiques et l'organisation à mettre en place. Les clients principaux pour ce type d'étude sont les communes propriétaires de biens fonds viticoles.

6.2. Production végétale

En 2023, les agriculteurs font appel aux services de Proconseil pour des suivis techniques très pointus et spécifiques, comme des diagnostics de sol ou des changements de rotation de cultures sur leur domaine. Les plans de fumures sont intégrés aux prestations de recensement PER. Comme les années dernières, les audits réalisés dans le cadre du projet Agro4esterie sont inclus dans les autres conseils techniques. En 2023, les conseils concernant l'implantation de SPB sur terres assolées ainsi que les conseils sur les mesures anti dérive et ruissellement ont pris une part importante.

Tableau des prestations individuelles en production végétale :

Prestations	2022		2023	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils biologiques	2	1'096	3	600
Autres conseils techniques	40	14'216	44	9'200
TOTAL	42	15'312	47	9'800

6.3. Production animale et fourragère

Les suivis de troupeaux sont stables en nombre et baissent en facturation, tout comme les conseils ponctuels sur les calculs d'optimisation de la ration. L'année 2023 ayant été marquée par une forte sécheresse, les demandes concernant les achats de fourrages alternatifs ou les fréquentes modifications de ration ont à nouveau fait l'objet de demandes spécifiques. La moitié des exploitations suivies sont en bio.

Tableau des prestations individuelles en production animale :

Prestations	2022		2023	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Suivis de troupeau (dont bio)	21 (11)	15'042	21 (11)	11'632
Autres conseils techniques	9	3'167	5	1'627
TOTAL	30	18'209	26	13'259

6.4. Plans d'exploitation d'alpage

Proconseil a été approché pour trois plans d'exploitation, dont deux qui concernent des alpages dans la région des Alpes et un dans le Jura vaudois. Deux plans sont encore en cours pour demander une adaptation de la charge usuelle. Concernant le troisième, les amodiataires ont finalement renoncé.

6.5. Projets et bilan d'approvisionnement en eau

L'évolution du climat et les sécheresses à répétition de ces dernières années ont incité bon nombre de propriétaires d'alpages à améliorer leurs installations d'approvisionnement en eau, par l'élaboration de rapports d'avant-projets (soumission aux Améliorations Foncière pour subventionnement). L'avant-projet comprend les données générales de l'alpage, le bilan hydrique préprojet et post-projet, l'analyse des contraintes, le calendrier et l'estimatif des coûts. Les démarches complémentaires telle que l'élaboration de demandes de permis de construire sont adressées à d'autres entreprises habilitées.

Proconseil a reçu trois demandes pour des projets d'approvisionnement en eau. Certains nécessitent un plan de gestion mais c'est surtout pour les avant-projets que Proconseil est mandatée. En effet, les améliorations foncières qui soutiennent ces projets demandent un rapport de justification agricole. L'expérience acquise avec les plans d'exploitation facilite grandement l'analyse des besoins grâce aux données collectées lors de l'élaboration de ceux-ci. Un outil de calcul du bilan d'approvisionnement en eau, développé à l'interne, est systématiquement utilisé.

Prestations	2022		2023	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Approvisionnement en eau	-	-	3	4'137

6.6. Constructions rurales

Proconseil fournit un appui au début des démarches, qui porte sur les aspects techniques et les aspects administratifs du projet de construction.

Après une forte augmentation des demandes en 2021, liées à la campagne de sensibilisation à la protection des eaux menées par Proconseil, le niveau des dossiers traités revient plus à la normale en 2022 et 2023. Que ce soit pour se mettre aux normes ou pour améliorer les conditions de détentions du bétail ou de travail, les projets de construction divers et variés sont déposés, mais ne se réalisent pas à chaque fois, faute de moyens financiers ou pour d'autres raisons.

Certains dossiers nous sont confiés lorsque les premières démarches ont déjà été entreprises avec le Canton, mais que le dossier doit être complété afin de répondre aux différentes exigences qui deviennent toujours plus pointues. La bonne coordination avec l'Office de Crédit Agricole est au centre des préoccupations, afin de garantir l'avancement des dossiers entre les différents acteurs.

Tableau des prestations « constructions rurales » :

Prestations	2022		2023	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils en construction rurale et fosses à purin	109	28'779	101	17'489

6.7. Gestion (budgets, terminologie, audits, etc.)

En 2023, il y a 147 dossiers dits de « gestion » qui ont été traités par différents collaborateurs pour un montant total de facturation de CHF 127'378.-. Par rapport à 2022, il y a moins de dossiers, ce qui s'explique en partie par le changement de programme informatique et le souhait de facturer le maximum de dossiers au 31 décembre 2022.

Les analyses comptables de cette année, soit 11 au total n'ont pas fait l'objet de prestation à proprement parlé, car elles ont été intégrées dans le cours de formation d'analyse continue qui proposait une partie théorique collective et une partie personnalisée.

Les sollicitations pour le service de budget sont revenues au standard, soit à 78 dossiers par année. Depuis plusieurs années, le groupe gestion remarque que la complexité des dossiers devient une norme. Cela nécessite davantage de réflexions, connaissances et plus d'investissements de la part des collaborateurs.

Les conseils en collaboration restent stables, avec des demandes en 2022 moins gourmandes en temps.

La prestation « Création de société » reste stable entre 2021 et 2023. Cependant, les renseignements téléphoniques sont nombreux pour cette thématique. En effet, beaucoup de recommandations sont données en réponse aux appels et débouchent, si besoin, sur une intervention. Les entrepreneurs agricoles ont également une tendance à nous solliciter pour obtenir un second avis.

Le conseil divers en gestion est un service important pour Proconseil. Il comprend les calculs d'UMOS, les conseils LDFR/LBFA, les conseils en stratégie et en reconnaissance d'exploitation, qui génèrent une grande

activité en début et fin d'année (en lien avec le délai cantonal de dépôt de nouvelle demande reconnaissance d'exploitation).

Les dossiers « divers » correspondent à des expertises réalisées en lien avec l'agriculture, mais qui ne sont pas formulées par des exploitants (par exemple : les communes).

Tableau des prestations individuelles de gestion :

Prestations	2022		2023	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Analyses comptables	8	1'130	(11)	-
Budgets et audits	114	136'051	78	86'388
Collaborations interentreprises et terminologie	26	9'600	5	2'940
Création de société	5	4'417	6	6'200
Expertises et conseils divers de gestion	58	24'754	57	31'250
Estimations de préjudices économiques	-	-	1	600
Divers	2	1'615	-	-
TOTAL	213	177'567	147	127'378

7. Autres mandats

7.1. Programme AgrEauConseil

Depuis 2021 et sur l'initiative de Nestlé Waters (Suisse) SA, Proconseil a développé un projet visant à réduire durablement les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires pour les eaux du bassin versant d'Henniez, ressources importantes pour cette société.

2023 suit la même organisation que l'année 2022. L'accent a été mis sur les rencontres techniques entre les agriculteurs du groupe. Au total cinq séances de terrain et une démonstration de machinisme ont été organisées tout au long de l'année. Les thématiques abordées ont été la culture de colza durable, la betterave Conviso et la destruction des couverts sans chimie. Un monitoring pluriannuel a été également réalisé par Proconseil afin d'analyser le changement des pratiques agronomiques des participants par rapport aux diagnostics effectués en 2021. Les premiers résultats montrent une diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires sans pour autant péjorer la productivité des exploitations du projet.

7.2. Vulgarisation biodiversité

Toutes les activités décrites dans cette partie sont des mesures du Plan d'action biodiversité vaudois, sous mandat de la Direction générale de l'environnement (DGE-Biodiv). Ce plan est la traduction au niveau cantonal de la stratégie biodiversité suisse. Cette dernière a pour but de concilier intelligemment la biodiversité unique de notre patrimoine naturel avec les activités humaines, notamment la production agricole. La plupart de ces projets, à travers des séances rassemblant les acteurs concernés par la biodiversité en zone agricole, favorisent une compréhension mutuelle des enjeux et la définition de solutions pragmatiques. Nous encourageons autant que possible une approche basée sur la consultation des exploitants agricoles.

7.2.1. Infrastructure écologique (IE)

L'infrastructure écologique est l'une des mesures-phare du plan d'action biodiversité. Elle vise à maintenir et rétablir des populations d'espèces, en particulier d'espèces menacées, de taille suffisante et bien connectées entre elles. Ces deux critères sont en effet indispensables pour garantir une biodiversité riche et pérenne et les services écosystémiques qu'elle fournit (pollinisation, lutte contre les ravageurs, etc.) Pour y arriver, les études indiquent qu'il est nécessaire que 17 % du territoire bénéficie de mesures permettant de préserver des habitats naturels particulièrement riches (marais, prairies sèches, lisières étagées, ...). D'autre part, 13 % du territoire doit pouvoir servir de voies de déplacement aux espèces et relier ces habitats.

En 2023, une partie des activités a eu lieu en consultation avec les membres de la FAPPAC.

7.2.2. Flore accompagnatrice des cultures

Les espèces emblématiques de la flore accompagnatrice des cultures (appelée aussi flore ségétale ou flore messicole) sont le bleuet et le coquelicot. Ces deux espèces bien connues, sont la partie la plus visible de toute une communauté de plantes parfois très rares et menacées qui affectionnent les mêmes types de terrains. Pour sauvegarder la richesse botanique de cette communauté, la mesure « flore rare accompagnatrice des cultures » a été élaborée. La mesure peut également avoir un impact positif sur les insectes utiles comme les carabes, à qui cette flore ségétale apporte refuge et nourriture. L'agriculteur qui inscrit une parcelle dans ce programme s'engage pour 8 ans, avec quatre années de céréales d'automne et quatre années de culture libre (y compris prairie temporaire), avec des restrictions sur la fumure, les traitements et le travail du sol. La mesure est prise en compte dans les 3,5% de SPB sur terre assolée.



Une parcelle riche en flore ségétale à Chésereux, ©A-C. Jacquat, Proconseil

Cette mesure est particulièrement adaptée aux exploitations bio avec du bétail. En effet, la culture de céréales en bio répond déjà à la plupart des critères de la mesure concernant les intrants. Et la présence de prairies permanentes dans la rotation permet de limiter les problèmes de chardons et autres plantes indésirables. C'est pourquoi le conseil sur cette mesure a ciblé principalement ce type d'exploitations. Toute parcelle n'est cependant pas éligible pour cette mesure, des espèces cibles doivent déjà être présentes.

Ces espèces cibles sont difficiles à identifier pour les non spécialistes, mais la présence de bleuets et/ou coquelicots indique déjà un bon potentiel de la surface pour cette flore particulière. Plus d'informations figurent sur [la fiche technique Agridea « Flore rare accompagnatrice de cultures »](#).



Petite centaurée élégante (*Centaureum pulchellum*), une des espèces cibles présentes sur la parcelle et figurant sur la liste rouge des espèces menacées, ©A-C. Jacquat, Proconseil

7.2.3. Mesure « Haute Biodiversité » (anciennement mesures avifaune)



Pâturage extensif riche en structures, Mollie-Margot, ©T. Ravessoud, Proconseil

Après une phase pilote menée sur cinq exploitations de la Broye, les mesures « hautes biodiversité » peuvent être implantées dans tout le canton, en zone de plaine et de colline. L'exploitant intéressé prévoira une visite de terrain pour un diagnostic complet du potentiel biodiversité sur le domaine. Le but de ce programme est d'atteindre à l'échelle de l'exploitation un pourcentage élevé de mesures de haute valeur écologique. Ces mesures sont particulièrement intéressantes dans les régions où la qualité botanique des prairies est difficile à atteindre. Les mesures « haute biodiversité » permettent de valoriser des surfaces sans qualité

botanique par la mise en place de structures (groupes de buissons principalement, représentant au moins 5% de la surface). Les structures implantées sur des prairies, pâturages ou même dans des ourlets sur terre assolée ou des jachères florales offrent aux oiseaux un élément essentiel de leur habitat : une zone refuge et de nidification. Ces zones « refuge », associées à des surfaces extensives ou des SPB riches en fleurs offrent le gîte et le couvert aux oiseaux typiques des milieux ouverts telles que la Pie-grièche écorcheur ou le Bruant jaune, mais aussi aux insectes, reptiles ou petits mammifères. La plantation ou le rajeunissement de haies ainsi que la mise en place ou l'amélioration de prairies par semis de fleur de foin font également partie des mesures « haute biodiversité ». Elles bénéficient d'un financement cantonal sous forme d'une contribution unique d'implantation, puis d'une contribution annuelle d'entretien. Ces contributions s'ajoutent aux contributions de base selon l'OPD.



Rajeunissement de haie du réseau Boiron au sécateur hydraulique, ©T. Ravessoud, Proconseil

7.2.4. Vulgarisation et formation biodiversité

En 2023, l'offre de formation sur la thématique de la biodiversité en milieu agricole s'est concrétisée sous la forme d'un cours sur inscription (amélioration de la qualité des prairies extensives et peu intensives) et d'un séminaire de quatre jours en juin, organisé en partie dans le cadre des activités de la FAPPAC.

La première partie du séminaire, ouverte à tous, a permis de réunir des agriculteurs de Bourgogne membres du projet R2D2 avec des agriculteurs du canton de Vaud, autour des questions de biodiversité fonctionnelle. La Bourgogne connaît des foyers de résistance importante des ravageurs d'automne du colza. Le projet R2D2 vise à développer différents outils pour lutter contre ce fléau et maintenir la production de colza dans la région. En plus des leviers agronomiques (robustesse des cultures, intercultures pièges, méthode push-pull), il y a un intérêt pour la promotion des auxiliaires de culture. Les visites de terrain chez les agriculteurs vaudois ont permis d'échanger sur les effets positifs de ces mesures et sur les difficultés rencontrées dans la pratique. Le programme du séminaire a débuté le mercredi 7 juin, avec une introduction sur le système de promotion de la biodiversité dans l'agriculture suisse, suivie d'une visite de terrain pour discuter de la création et du rôle écologique de différents habitats pérennes. La journée s'est conclue par une conférence et table-ronde sur la gestion collective des dégâts d'insectes sur le colza, illustrant l'intérêt d'une approche intégrée au niveau du paysage pour la régulation naturelle des ravageurs. Le jeudi 8 juin, le séminaire a continué avec des présentations sur la mise en place, l'entretien et le rôle des bandes fleuries annuelles, ainsi que sur la restauration et l'entretien de haies comme refuges pour les auxiliaires de cultures.

La deuxième partie du séminaire s'est déroulée avec des représentants du comité de la Fédération des Associations pour la Promotion des Projets Agricoles Collectifs (FAPPAC) dans le Klettgau, une région productive du canton de Schaffhouse avec des grandes cultures, de grandes zones herbagères et un vignoble. Dans cette région, un projet de réseau initié dans les années 90 déjà a encouragé la mise en œuvre de mesures de qualité sur les terrains adaptés à chaque type de SPB (jachères et ourlets dans les terrains maigres et caillouteux, prairies extensives et haies dans les terrains plus profonds). Le suivi régulier de l'effet des mesures sur les espèces cibles depuis trois décennies est unique en Suisse et a donné des résultats très positifs.

7.3. Plan climat vaudois

Le premier volet agricole du plan climat vaudois, élaboré en 2022, a été ouvert aux exploitants au printemps 2023. Il comporte quatre volets principaux, à savoir :

- Contributions pour les surfaces de cultures ciblées et paillages,
- Contribution pour les échanges d'engrais de ferme,
- Soutien aux véhicules agricoles et matériels alternatifs aux énergies fossiles,
- Soutiens pour les diagnostics d'émissions de l'exploitation et l'amélioration de la fertilité et de la robustesse des sols.

Proconseil a été autant active dans la co-construction des diverses mesures, leur adaptation pendant l'année, l'élaboration de la brochure cantonale des mesures sous forme de fiches techniques, en appui à la DGAV que dans le travail d'introduction de ces mesures auprès du public agricole. La communication auprès des exploitants vaudois a été effectuée lors de séances d'informations et à travers divers supports média.

Concernant la mesure phare du diagnostic d'émissions de l'exploitation et l'amélioration de la fertilité et de la robustesse des sols, un projet pilote avait été initié à fin 2021, afin de tester le dispositif sur 18 exploitations pilotes, en collaboration avec l'HEPIA et Sol-Conseil. Les diagnostics d'exploitations ainsi que les prélèvements de sols ont été effectués durant l'année 2022, et c'est en 2023 que les résultats ont pu être analysés, comparés et communiqués. Cette démarche a été très instructive aussi bien pour le diagnostic que pour le conseil aux exploitants et la mise en place d'un plan d'action.

L'aboutissement de la démarche a vu la création d'AgroImpact en fin d'année 2023, association intercantonale qui regroupe de nombreux partenaires, en vue de pouvoir certifier les réductions d'empreinte sur les exploitations participantes et ainsi valoriser les efforts climatiques fournis par l'agriculture.

8. Soutien à l'exécution de projets collectifs

8.1. Projet de développement régional agricole (PDRA)

Durant l'année sous revue, Proconseil a poursuivi son mandat d'accompagnement du « PDRA Ouest vaudois » et du « PDRA Filière de la noix ». Du côté de l'ouest vaudois, deux projets (rénovation de la buvette de la Dent de Vaulion et du chalet des Amburnex) ont pu être réalisés en 2023 déjà. La collaboration avec Morges Région Tourisme pour la vente de visites de groupe a pu se concrétiser et deux offres ont pu être commercialisées dès le mois de juillet. La Maison des Vins à Mont-sur-Rolle ainsi que la nouvelle fromagerie de l'Etraz à Senarclens ont fêté la pose de la première pierre en juin 2023.



Stand PDRA ouest vaudois à la fête du Parc Jura vaudois ©G. Favre, Proconseil

8.2. Autres projets collectifs à l'échelle régionale

D'autres outils ou processus (Oquadu, PDER, etc.) existent pour accompagner la mise en œuvre de projets collectifs. Proconseil se tient à jour sur les évolutions de ces soutiens mais n'a pas accompagné de projets dans ce sens en 2023.

9. Secrétariat/gérance pour tiers

Proconseil tient le secrétariat, la gérance ou d'autres activités convenues pour plusieurs associations. Les activités spécifiques de chaque association sont décrites sur leur site internet respectif. Tableau des prestations pour tiers de Proconseil en 2023 :

Association	Rôle de Proconseil	Lien
Conservatoire Mondial du Chasselas	Secrétariat	
VITI ^{plus}	Secrétariat	www.vitiplus.ch
BioVaud	Soutien ponctuel à des tâches administratives	www.biovaud.ch
Sauvetage Faons Vaud	Comptabilité ; Information aux agriculteurs	www.sauvetage-faons-vaud.ch/
Marché Paysan	Secrétariat	www.marchepaysan.ch/
Agriviva	Responsable de l'antenne romande de placement	www.agriviva.ch
Ortra intendance Vaud / AMEFI	Secrétariat	www.formation-intendance.ch , www.intendance-vaud.ch
Ecole à la ferme	Secrétariat de la section cantonale	www.ecolealaferme.ch/
CFP (Commission de la formation professionnelle vaudoise des métiers de l'agriculture et du cheval)	Secrétariat	
Salon des métiers	Mise en place et la tenue du stand pendant la manifestation	www.metiersformation.ch/
CoBrA	Organisation des contrôles viticoles	
FAPPAC	Gérance complète	

Tableau des secrétariat/gérance pour tiers facturées par Proconseil :

Association	2022 Facturation (CHF)	2023 Facturation (CHF)
VIT ^{plus}	19'432	13'999
Marché Paysan	-	10'770
FAPPAC	59'363	51'697
Agriviva (antenne romande)	30'278	31'334
Ortra intendance Vaud/ AMEFI	20'000	20'000
Formapro	24'000	25'000
Autres secrétariats	3'960	1'555
TOTAL	157'033	154'355

9.1. Fondation du Conservatoire Mondial du Chasselas

L'année écoulée a vu les activités de la Fondation se poursuivre, sans manifestation particulière. [Le projet de développement de sélections polyclonales dirigées de Chasselas](#), initié en 2019 et soutenu par l'OFAG est terminé et un rapport final a été remis en 2023. Malgré la fin de ce projet, les travaux vont se poursuivre avec comme objectif de pouvoir mettre à disposition des viticulteurs suisses des sélections de Chasselas en parfaite adéquation avec l'évolution du climat et du goût des consommateurs.

9.2. Fondation Sauvetage Faons Vaud

De début mai à début juillet, 1'765 parcelles ont été survolées pour 3'478 hectares. Les 22 drones de la fondation ont été bien sollicités, ainsi que les pilotes. En raison de la météo, quelques journées de repos pour les bénévoles ont été inévitables. 502 agriculteurs ont contacté la fondation soit 95 de plus qu'en 2022. En plus des 331 faons sauvés, 412 chevreuils, ainsi que 56 lièvres et beaucoup de renards ont été priés de quitter les lieux avant d'éventuels accidents.

Aujourd'hui, suite à l'évolution de la législation, tous les pilotes doivent passer un examen et obtenir un brevet d'aptitude de vol à distance avant le début de la saison 2024.

9.3. Fédération des Associations pour la Promotion des Projets Agricoles Collectifs (FAPPAC)

Proconseil assure la gestion administrative et financière de la FAPPAC et répond aux diverses demandes des agriculteurs pour tout ce qui concerne le programme des projets de Qualité du Paysage.

Les assemblées générales de la FAPPAC se sont déroulées en présentiel le 23 mars 2023 ainsi que le 27 novembre 2023 à Vufflens-le-Château. Cette année les assemblées générales des associations régionales pour la promotion des projets agricoles collectifs se sont déroulées indépendamment le 13 novembre 2023. Les différents dossiers développés pendant l'année sont décrits ci-après.

Comme mentionné dans le paragraphe « 7.2.4. Vulgarisation et formation biodiversité », du 7 au 10 juin 2023 a eu lieu un séminaire sur la biodiversité. Il s'est déroulé en deux parties : une première a ciblé la régulation des ravageurs grâce aux auxiliaires. Le programme sur deux jours a consisté en cinq visites de cultures organisées dans la région de La Côte et du Gros-de-Vaud. La seconde partie s'est déroulée dans le canton de Schaffhouse pour visiter le réseau de biotopes du Klettgau créé en 1991.

La FAPPAC a également organisé un atelier d'évaluation des projets de Contributions à la Qualité du Paysage (CQP) le 17.08.2023 sur le site de l'Agrilogie de Grange-Verney, au nom de la société IC Infraconsult SA, mandatée par l'OFAG. Parmi les régions suisses pour l'évaluation des projets CQP, choisies sur la base de plusieurs critères (représentativité d'unités paysagère, l'atteinte des objectifs, le type d'organisation, etc.), la région CQP du Jorat a été identifiée comme référence pour Vaud.

Finalement la FAPPAC a financé le rapport sur l'évolution des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), qui a été mis à jour avec les données de 2023. L'analyse a pour objectif de suivre la progression dans le temps des SPB (QI, QII et Réseau) dans le canton de Vaud, notamment pour savoir où on se situe par rapport aux exigences sur les terres assolées et aux objectifs environnementaux pour l'agriculture (OEA).

9.4. Marché paysan

Proconseil a repris le secrétariat de l'association Marché Paysan au 1^{er} avril 2023. Une vaste enquête auprès des 86 membres a été réalisée d'août à octobre afin de connaître les attentes, les besoins et dégager des pistes pour dynamiser cette Association qui a fêté ses 25 ans en 2023.



9.5. Agriviva

Proconseil gère l'une des trois antennes romandes de placements pour les stages des jeunes de 14 à 24 ans à la ferme. Environ 83 exploitations romandes sont gérées par notre antenne de Moudon pour les cantons de Fribourg, Genève, Valais et Vaud. En 2023, Agriviva a recensé 989 stages en Suisse (-10.9 %) représentant quelques 15'956 jours de stage, dont 143 jeunes de l'étranger et 192 élèves des écoles pour un stage obligatoire.

Cette année 60 jeunes ont fait un stage dans le canton de Vaud (+ 8,5%), 96 dans le canton de Fribourg, 62 en Valais et 1 à Genève. Du côté des jeunes, 36 vaudois, 18 fribourgeois, 24 genevois et 8 valaisans ont participé à un stage dans les fermes suisses.

9.6. Ecole à la Ferme

L'école à la ferme, dont Proconseil gère le secrétariat, offre des prestations organisées par des exploitations agréées par le canton. Une convention établie entre la DGAV et l'association vaudoise (EàF Vaud), permet de subventionner les journées d'accueil selon des critères précis.



L'association vaudoise de L'école à la ferme en 2023, c'est :

- 27 fermes réparties sur l'ensemble du canton
- plus de 8500 élèves (école publique, parascolaire et écoles privées) accueillis
- 420 journées cumulées (demi-journées, journées entières, camps, ...)
- 2 journées de rencontre avec les enseignants vaudois par le biais de la HEP et d'Education21
- Plusieurs représentations sur les foires agricoles et dans les comptoirs régionaux pour promouvoir l'association et l'accueil à la ferme en relation avec le plan d'étude romand
- Une collaboration soutenue avec l'association romande et l'association nationale de L'école à la ferme pour le site internet et les documents de travail.

9.7. Commissions de formation professionnelle (CFP)

Proconseil tient le secrétariat de la Commission de formation professionnelle vaudoise des métiers de l'agriculture et du cheval (CFP). Début 2023, la commission a organisé 3 séances à l'attention des entreprises formatrices du canton de Vaud, le but premier étant de transmettre les informations relatives à la réforme de la formation professionnelle. La commission s'est réunie le 8 février 2023 et le bureau a siégé à plusieurs reprises afin de traiter notamment de la consultation sur la réforme de la formation.

9.8. Promotion des métiers /Salon des métiers

Le salon des métiers a eu lieu du 21 au 26 novembre. Le stand de la formation a été tenu par des apprentis du champs professionnel de l'agriculture de 3^{ème} année, des représentants de l'enseignement d'Agrilogie et des collaboratrices de la formation chez Proconseil. Chaque année, le salon voit sa fréquentation augmenter. En effet, cette édition a accueilli un nouveau record d'affluence avec plus de 48'942 visiteurs, ceci malgré une configuration nouvelle sur deux halles d'exposition. Cette progression est notamment due à la visite des élèves de l'école de l'Accueil et de l'Ecole de Culture Générale. Plusieurs championnats des métiers se déroulent durant ce salon, comme dans les secteurs de la carrosserie et de la boulangerie, pâtisserie, confiserie.

10. Enseignement

A la demande de différentes écoles et pour des matières très diverses, les ingénieurs de Proconseil donnent des cours dans le cadre de la formation initiale (CFC) et du perfectionnement (niveau brevet, école supérieure et bachelor) ou fonctionnent en tant qu'experts aux examens.

Thème 2023	Niveau de formation	Nombre de périodes
Cours à option pommes de terre	CFC	3
Cours à option agritourisme	CFC	20
Cours sols	CFC	6
Atelier œnotourisme	HES	8
Travaux pour tiers	brevet	3
Cours construction	brevet	8
Cours engraissement extensif	brevet	7
Gestion en viticulture	brevet	38
Experts	examens d'école supérieure et bachelor	4
Patente produits fermiers		8
Diplôme conduite d'alpage		32
TOTAL 2023		137

11. Comptes

1.1. Pertes et profits

	Note	2023	2022
Cotisations		409'566.85	348'811.45
Mandats publics		4'280'586.30	4'106'806.50
Mandats privés		961'495.70	1'005'346.95
Secrétariats d'organisations		87'987.95	85'840.05
Autres produits		61'443.78	107'960.50
Total des produits et prestations		5'801'080.58	5'654'765.45
Acquisition de prestations de services		-634'926.05	-734'084.15
Total prestations de services		-634'926.05	-734'084.15
Résultat brut		5'166'154.53	4'920'681.30
Charges de personnel	8	-4'326'673.87	-4'217'797.49
Résultat brut après charges de personnel		839'480.66	702'883.81
Autres charges d'exploitation		-777'773.57	-679'267.27
Résultat avant intérêts, impôts et amortissements			61'707.09
Amortissements et corrections de valeur		-22'397.95	19'421.46
Résultat avant intérêts et impôts		39'309.14	43'038.00
Charges financières		-2'848.17	-8'035.54
Produits financiers		2'114.60	2'231.42
Résultat d'exploitation avant impôts		38'575.57	37'233.88
Charges exceptionnelles ou hors période	6	-273.10	-3.80
Produits exceptionnels ou hors période	6	1'790.05	478.00
Résultat avant impôts		40'092.52	37'708.08
Impôts		-40'100.85	-35'092.50
Résultat de l'exercice		-8.33	2'615.58

1.2. Bilan

Actifs	Note	31.12.2023	31.12.2022
Liquidités		433'875.58	383'300.19
Débiteurs - clients		486'258.93	251'512.41
Débiteurs - groupe		23'261.00	28'546.00
Actifs transitoires		153'203.38	611'642.55
Actifs circulants		1'096'598.89	1'275'001.15
Total actifs		1'096'598.89	1'275'001.15
Passifs		31.12.2023	31.12.2022
Créanciers fournisseurs	4	112'876.83	516'167.74
Dettes envers les sociétés du groupe		663'186.52	647'974.70
Autres dettes à court terme		150'116.60	-
Passifs transitoires		95'084.90	35'516.34
Capitaux étrangers à court terme		1'021'264.85	1'199'658.78
Capital-actions		20'000.00	20'000.00
Réserves issues de bénéfices		11'000.00	11'000.00
Bénéfice reporté		44'342.37	41'726.79
Résultat de l'exercice		-8.33	2'615.58
Capitaux propres		75'334.04	75'342.37
Total passifs		1'096'598.89	1'275'001.15
Actifs	Note	31.12.2023	31.12.2022

1.3. Annexe

Proconseil Sàrl a son siège à Lausanne.

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO) et sont exprimés en francs suisses.

	31.12.2023	31.12.2022
1 Informations sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi	CO Suisse	CO Suisse
Les principes généraux d'évaluation suivants ont été appliqués:		
- Principe de la valeur la plus basse		
- Principe de réalisation		
- Principe d'imparité		
- Principe de la valeur d'acquisition		
- Principe de prudence		
2 Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes	-	-
3 Déclaration attestant que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure, selon le cas, à 10, à 50 ou à 250.	inférieur à 50	inférieur à 50
4 Dettes envers des institutions de prévoyance	17'997.25	4'834.30
5 Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers (AFC TVA)	409'418.00	390'373.30
6 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques		
ou hors période du compte de résultat		
Dont produits exceptionnels :		
ADB client payé	1'790.05	
Autres produits exceptionnels		478.00
	0	478.00

Dont charges exceptionnelles :		
Autres charges exceptionnelles	3.80	273.10
	<hr/>	<hr/>
	3.80	273.10

7 Autres informations prescrites par la loi	néant	néant
8 Charges de personnel	4'326'673.87	4'217'797.49
- Salaires du personnel	3'422'237.19	3'413'300.13
- Charges sociales	680'318.48	560'652.60
- Autres charges de personnel	224'118.20	243'844.76

Proconseil Sàrl n'a aucune autre indication à formuler au sens du code des obligations concernant l'annexe aux comptes.

1.4. Emploi du résultat

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Bénéfice de l'exercice	-8.33	2'615.58
Attribution à la réserve générale		-1'000.00
Report au bilan	-8.33	1'615.58
Bénéfice reporté au 31.12	43'342.37	41'726.79
Bénéfice reporté au 01.01	43'334.04	43'342.37

2. Organes et personnel

1.1. Organes

Les gérants de Proconseil sont :

- M. Claude Baehler, président de Prométerre
- M. Jean-Charles Miaz, membre du comité de Prométerre
- M. Luc Thomas, directeur de Prométerre
- M. Stéphane Teuscher, chef du département services & conseils de Prométerre

M. David Rojard est le directeur de Proconseil.

L'organe de révision est Berney associés audit SA, succursale de Lausanne.

1.2. Infrastructures

L'entreprise est présente sur 4 sites : Aigle, Lausanne, Moudon, Yverdon-les-Bains.

1.3. Personnel

1.3.1. Mutations internes

Madame Emilie Carrard a été nommée Responsable matière « Production végétale » le 1^{er} septembre.

1.3.2. Engagements

Monsieur Henrik Österlöf a été engagée en tant que conseiller agricole en estivage et pour la protection des troupeaux à Yverdon à 100%, dès le 15 janvier.

Madame Marie-Laure Cappuzzi a été engagée pour une durée de six mois en renfort pour les activités de secrétariat à Lausanne, en remplacement d'un congé maternité.

Madame Elena Schoone a été engagée pour un stage de 3 mois, en soutien à l'équipe de production animale et fourragère, à Moudon.

Monsieur Jawad Reddani a été engagé en tant que conseiller pour la matière filières et projets à 50%, dès le 1^{er} juin.

Madame Charline Gillabert a été engagée en tant que conseillère en production végétale à Yverdon à 80%, dès le 1^{er} août.

Monsieur Florian Noël a été engagé en tant que conseiller en production végétale à Yverdon à 80%, dès le 1^{er} août.

Madame Ivana Blaser a été engagée en soutien à l'équipe de secrétariat, pour une durée d'un mois à Moudon.

Madame Astrid Poulain a été engagée en tant que conseillère en production végétale à Lausanne à 100%, dès le 1^{er} septembre. Cette embauche fait suite à un stage au sein de Proconseil entre le 13 mars et le 31 juillet.

Monsieur Nicolás Cauda a été engagé en tant que conseiller en production animale à Moudon à 100%, dès le 1^{er} novembre.

Madame Nadine Glauser a été engagée en tant que conseillère agricole de gestion à Moudon à 60%, dès le 1^{er} décembre.

1.3.3. Départs

Monsieur Chevalley Sylvain, conseiller pour la matière filières et projets à Moudon, a cessé son activité le 30 avril.

Monsieur Vincent Tauxe, conseiller agricole en production végétale à Lausanne, a cessé son activité le 31 mai.

Monsieur Edouard Cholley, responsable de la matière production végétale à Yverdon, a cessé son activité le 31 août.

Madame Béatrice Manceau, conseillère agricole de gestion à Yverdon, a cessé son activité le 30 septembre.

Unités de travail :

Fonctions	Effectif en unités de travail sur l'année 2022	Effectif en unités de travail sur l'année 2023
Total (ETP)	34.5	35.2
Nombre de collaborateurs (dont une apprentie) au 31 décembre 2023	46	47



Equipe Proconseil au 5 octobre 2023, ©M.Friedli

Perspectives

L'année 2023 a été marquée pour beaucoup d'exploitations agricoles vaudoises par la résilience face aux aléas climatiques et économiques (inflation des intrants). Les entrepreneurs se sont posés nombre de questions sur la stratégie à adopter pour faire face à ces changements. Des cours de notion générale en gestion ont été mis en place pour que les exploitants vaudois complètent leurs bases pour les aider dans leur réflexion.

Pour 2024, outre les activités habituelles de vulgarisation sur les actualités et la mise à jour des mesures politiques agricoles, nous prévoyons de réaliser les actions suivantes :

- Optimiser la communication de Proconseil pour proposer une information toujours plus complète sur les supports modernes et une consultation efficace par le monde agricole. Ainsi, il est d'une part, prévu de valoriser les expériences et l'observations précédentes dans des rapports et fiches techniques épurés, comme la compilation des résultats d'essais en viticulture. D'autre part, l'entreprise vise à animer de façon autonome ses communiqués sur les plateformes de réseaux sociaux.
- Elaborer en partenariat avec Agroscope et la DGAV un recueil de fiches techniques sur les cépages résistants et leurs propriétés.
- Intensifier le service de visites de culture bio.
- Développer et maintenir les essais en production animale et affouragement sur la ferme de Grange-Verney et autres fermes partenaires.
- Anticiper les effets du climat sur l'émergence de besoins pour le conseil en estivage. Le réchauffement des températures engendre une augmentation de la période de végétation, un pic de la pousse de l'herbe en début de saison, des précipitations faisant défaut pendant les mois de juillet et août et rend plus difficile la gestion des parcs sur l'alpage. Il s'agira ainsi d'accompagner les installations pour l'approvisionnement en eau, de proposer à moyen terme une prestation de conseil de pâture sur les alpages et de participer au groupe de travail pour la révision du système des pâquiers normaux (PN).
- Fournir des références techniques pour le projet lutte contre l'aulne vert.
- Poursuivre le suivi des projets « *Berlandieri for the future* » et « *AperSu* ».
- Recentrer les prestations et l'accompagnement des structures microfermes selon la demande professionnelle.
- Mettre en route le projet « *Vaud pour vous* ».
- Enrichir notre accompagnement dans le domaine de l'énergie sur l'exploitation.
- Poursuivre l'intégration des pratiques en faveur de la biodiversité dans le conseil agricole et aider les agriculteurs qui les initient à valoriser leurs démarches.
- Soutenir les agriculteurs dans le montage de leurs projets d'irrigation et aiguiller leurs décisions d'irriguer ou non grâce au projet « *Bulletin d'irrigation* ».
- Travailler à la simplification des notions de base en gestion d'entreprise pour les rendre accessibles à la majorité du public agricole.
- Diversifier la nature des conseils et accompagnement pour la matière filières et projets.